



Third Session
Fortieth Parliament, 2010-11

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Aboriginal Peoples

Chair:

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Tuesday, March 22, 2011
Wednesday, March 23, 2011

Issue No. 21

Twenty-ninth and thirtieth meetings on:

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (Issues concerning First Nations Education)

WITNESSES:
(See back cover)

Troisième session de la
quarantième législature, 2010-2011

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Peuples autochtones

Président :

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Le mardi 22 mars 2011
Le mercredi 23 mars 2011

Fascicule n° 21

Vingt-neuvième et trentième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Brazeau	Lovell Nicholas
Campbell	Nancy Ruth
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
Hubley	Stewart Olsen
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Sibbeston replaced the Honourable Senator Dallaire (*March 23, 2011*).

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Banks (*March 23, 2011*).

The Honourable Senator Nancy Ruth replaced the Honourable Senator Ataullahjan (*March 23, 2011*).

The Honourable Senator Banks replaced the Honourable Senator Sibbeston (*March 22, 2011*).

The Honourable Senator Patterson replaced the Honourable Senator Poirier (*March 22, 2011*).

The Honourable Senator Campbell replaced the Honourable Senator Banks (*March 10, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Brazeau	Lovell Nicholas
Campbell	Nancy Ruth
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
Hubley	Stewart Olsen
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Sibbeston a remplacé l'honorable sénateur Dallaire (*le 23 mars 2011*).

L'honorable sénateur Hubley a remplacé l'honorable sénateur Banks (*le 23 mars 2011*).

L'honorable sénateur Nancy Ruth a remplacé l'honorable sénateur Ataullahjan (*le 23 mars 2011*).

L'honorable sénateur Banks a remplacé l'honorable sénateur Sibbeston (*le 22 mars 2011*).

L'honorable sénateur Patterson a remplacé l'honorable sénateur Poirier (*le 22 mars 2011*).

L'honorable sénateur Campbell a remplacé l'honorable sénateur Banks (*le 10 mars 2011*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, March 22, 2011
(43)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 9:37 a.m., in room 257, East Block, the deputy chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Brazeau, Campbell, Dallaire, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Patterson, Raine and Stewart Olsen (10).

In attendance: Shauna Troniak and Michael Dewing, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament, and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 16, 2010, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*) (Issues concerning First Nations Education)

WITNESS:

Walpole Island First Nation:

E. Rex Isaac, Band Councillor, Portfolio: Education.

Mr. Isaac made a statement and answered questions.

At 11:13 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, March 23, 2011
(44)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:47 p.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Demers, Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, Nancy Ruth, Raine and Stewart Olsen (8).

In attendance: Michael Dewing and Shauna Troniak, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 22 mars 2011
(43)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 37, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Brazeau, Campbell, Dallaire, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Patterson, Raine et Stewart Olsen (10).

Également présents : Shauna Troniak et Michael Dewing, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente des communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 mars 2010, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*) (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

TÉMOIN :

Première nation de Walpole Island :

E. Rex Isaac, conseiller de bande, Portefeuille : Éducation.

M. Isaac fait une déclaration puis, répond aux questions.

À 11 h 13, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 23 mars 2011
(44)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Demers, Dyck, Hubley, Lovelace Nicholas, Nancy Ruth, Raine et Stewart Olsen (8).

Également présents : Michael Dewing et Shauna Troniak, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, March 16, 2010, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*) (Issues concerning First Nations Education)

WITNESS:

Government of the Northwest Territories:

Dan Daniels, Deputy Minister, Department of Education, Culture and Employment.

Mr. Daniels made a statement and answered questions.

At 8:47 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le mardi 16 mars 2010, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*) (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

TÉMOIN :

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :

Dan Daniels, sous-ministre, ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi.

M. Daniels fait une déclaration et répond aux questions.

À 20 h 47, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, March 22, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:37 a.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues concerning First Nations education).

Senator Lillian Eva Dyck (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: I would like to welcome all honourable senators and members of the public watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on the World Wide Web or on CPAC. My name is Lillian Dyck. I am from Saskatchewan and I am the deputy chair of the committee. Our chair, Senator St. Germain, was unable to be here this morning so I am taking over.

For those of you who have been watching our proceedings over the last two months, you will see that today we are returning to the education study for a couple of weeks. We had been studying Bill S-11, the drinking water on First Nations reserves. For your information, Bill S-11 has been withdrawn for a couple of weeks so that department officials and the Assembly of First Nations can work collaborate on amendments. Proposed amendments from the department and from senators have been shared and a department briefing with all senators is coming in due course, probably in the next week or two.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal Peoples of Canada generally. Given this mandate, the committee has undertaken a study to examine possible strategies for reform concerning First Nations' primary and secondary education, with a view to improving outcomes. Among other things, the study has focused on the following: Tripartite education agreements, governance and delivery structures and possible legislative frameworks.

This morning we have one witness, Mr. Isaac from the Walpole Island First Nation, whose portfolio is education. Before we hear from our witness, I would like to introduce the members of the committee present this morning. On my left we have Senator Jacques Demers from Quebec, on my right Senator Larry Campbell from British Columbia and Senator Sandra Lovelace Nicholas from New Brunswick.

Members of the committee, please help me in welcoming our witness from Walpole Island, Mr. Isaac. I understand you hold the education portfolio on the council. Please proceed with your presentation, which will be followed by questions from senators. It would be appreciated if you could keep your presentation brief and to the point.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 22 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des affaires autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 37, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et ainsi qu'à tous ceux qui suivent les débats du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le web ou sur CPAC. Je m'appelle Lillian Dyck. Je viens de la Saskatchewan et je suis la vice-présidente du comité. Notre président, le sénateur St. Germain, était dans l'incapacité de venir ce matin, alors c'est moi qui vais assumer la présidence du comité aujourd'hui.

Pour ceux d'entre vous qui suivent nos délibérations depuis deux mois, sachez que nous allons revenir à notre étude sur l'éducation pour quelques semaines. Nous avons étudié le projet de loi S-11, Loi concernant la salubrité de l'eau potable sur les terres des Premières Nations. À titre indicatif, le projet de loi S-11 a été retiré pour quelques semaines pour donner la possibilité aux représentants du ministère et de l'Assemblée des Premières Nations de s'entendre sur les amendements à y apporter. On a mis en commun les amendements proposés par le ministère et les sénateurs, et le ministère devrait très bientôt, d'ici une semaine ou deux, tenir une séance d'information à l'intention des sénateurs.

Le comité a pour mandat d'examiner les lois et les questions relatives aux peuples autochtones du Canada. Dans le cadre de ce mandat, le comité a entrepris une étude sur les stratégies possibles de réforme de l'enseignement primaire et secondaire dans les Premières nations en vue d'améliorer les résultats scolaires. L'étude porte notamment sur les ententes tripartites sur l'éducation, les structures de gouvernance et de prestation des services et les cadres législatifs possibles.

Ce matin, nous recevons un témoin, M. Isaac, de la Première nation de Walpole Island, qui est responsable de l'éducation. Avant de lui céder la parole, j'aimerais présenter les membres du comité. À ma gauche, nous avons le sénateur Jacques Demers, du Québec, et à ma droite, il y a le sénateur Larry Campbell, de la Colombie-Britannique, et le sénateur Sandra Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick.

Chers collègues, joignez-vous à moi pour souhaiter la bienvenue à notre témoin de Walpole Island, M. Isaac. Je crois savoir que vous gérez le portefeuille de l'éducation au sein de votre conseil. Je vous invite à présenter votre exposé, après quoi nous enchaînerons avec une période de questions. Je vous prierais d'être bref et de vous en tenir à l'essentiel.

E. Rex Isaac, Band Councillor, Portfolio: Education, Walpole Island First Nation: *Boozhoo*, bonjour and good morning honourable senators. I hope to keep it brief and I hope to inform the committee. I am honoured to speak before you today. I am a member of council for Bkejwanong First Nation, otherwise known as Walpole Island No. 46.

I have been asked to give some background on three issues. It will first discuss governance and delivery structures. It is my understanding that each branch of government is required to deliver services under its mandate. If this is true for the Department of Indian Affairs and Northern Development, does their mandate include the benefit and enrichment of First Nations and their citizens? When I see extreme poverty, unemployment and catastrophic social issues, it makes it difficult to believe.

The second issue is tripartite education agreements. There is a concern among First Nations of releasing the federal government's responsibilities under section 35 of the Canadian Constitution.

The third item is a possible legislative or policy framework. This is most likely the area that needs to be the focal point if we are to build a solid foundation in delivering primary and secondary education to our First Nations.

Allow me to state or restate the roles and responsibilities of the federal government. With all due respect, the treaties were signed with the honour of the Crown and the First Nations, not with the PTOs or, for that matter, the respective governments of Canada. With that being said, any alterations to the treaties can only be made to those parties signatory, namely, Her Majesty the Crown and the individual First Nations.

I realize the government is trying to find a model to benefit all concerned from coast to coast, but this is highly unlikely to succeed. Each nation has its own language, culture, goals and success indicators in regards to education. I do feel we can succeed in delivering quality education to First Nations. However, the process needs to respect the individualities of each unique First Nation. Each nation must be fully included in the reform process. We cannot succeed if First Nations are not included in the development of the processes. The languages, cultures, traditions and rights of each First Nation citizen must be respected.

I would like to take a moment to examine the Quebec model. It is my understanding that Quebec is not a signatory to the 1982 Constitution. However, their rights are fully protected both under the Canadian Constitution and the Charter of Rights and Freedoms. Francophone Canadians also enjoy the respect of their language, history and culture. Now, as we near the two hundredth anniversary celebration of the War of 1812, I must remind this committee that if not for the efforts of your

E. Rex Isaac, conseiller de bande, Portefeuille : Éducation, Première nation de Walpole Island : *Boozhoo*, bonjour, honorables sénateurs. Je vais tâcher d'être bref et j'espère vous donner des informations utiles. Je suis honoré de pouvoir prendre la parole devant vous aujourd'hui. Je suis membre du conseil de la Première nation de Bkejwanong, aussi connue sous le nom de Walpole Island n° 46.

On m'a demandé d'aborder trois thèmes. Je vais commencer par vous parler des structures de gouvernance et de prestation des services. Si je comprends bien, chaque direction du gouvernement doit offrir des services en vertu de son mandat. Si c'est vrai pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canadien, dans ce cas, est-ce que son mandat vise les intérêts et l'enrichissement des Premières nations et de leurs membres? Quand je vois la pauvreté extrême, le chômage et les problèmes sociaux catastrophiques, c'est difficile à croire.

Deuxièmement, je vais parler des ententes tripartites sur l'éducation. Les Premières nations sont préoccupées par le fait que le gouvernement fédéral se dégage de ses responsabilités en vertu de l'article 35 de la Constitution canadienne.

Troisièmement, il faut se pencher sur les cadres législatifs possibles. Nous devons en faire le point central si nous voulons établir une base solide sur laquelle reposera l'enseignement primaire et secondaire des membres de nos Premières nations.

Si je puis me permettre, je vais affirmer ou réaffirmer les rôles et les responsabilités du gouvernement fédéral. Sauf le respect que je vous dois, les traités ont été conclus entre la Couronne et les Premières nations, et non pas avec les OPT, en l'occurrence, les gouvernements respectifs du Canada. Cela dit, toute modification aux traités ne peut être effectuée que par les signataires, c'est-à-dire Sa Majesté et les Premières nations.

Je me rends compte que le gouvernement essaie de trouver un modèle qui profite à toutes les parties concernées, d'un bout à l'autre du pays, mais il y a peu de chances que cela fonctionne. Chaque nation a sa propre langue, sa propre culture et ses propres objectifs et indicateurs de réussite en ce qui a trait à l'éducation. Je suis convaincu que nous pouvons réussir à offrir un enseignement de qualité aux Premières nations. Cependant, le processus doit respecter les particularités de chaque Première nation qui est unique. Chacune des nations doit être prise en compte dans le processus de réforme. Même les meilleurs processus sont voués à l'échec si les Premières nations ne participent pas à leur élaboration. La langue, la culture, les traditions et les droits de chaque Première nation doivent être respectés.

J'aimerais prendre un moment pour faire un parallèle avec le Québec. Je crois savoir que la province du Québec n'est pas signataire de la Constitution de 1982. N'empêche, les droits des Québécois sont pleinement protégés en vertu de la Constitution canadienne et de la Charte canadienne des droits et libertés. Les Canadiens francophones jouissent également du respect de leur langue, de leur histoire et de leur culture. Maintenant, à l'approche du 200^e anniversaire de la guerre de 1812, je dois

First Nation allies in this war and others, we may be having these discussions or deliberations with a different government, perhaps the French or even the Government of the United States.

This government has made concessions with a group with which it was once at war. Simultaneously, the allies that supported your efforts have been left by the wayside. My personal belief is that if First Nations were given the same accommodations and respect as Quebec, our francophone brothers and sisters, many of the issues we face today would be mitigated and the original peoples of these lands known as Canada would be thriving.

The Deputy Chair: Your presentation was very concise and precise. As the chair, I will entertain one or two short questions for you.

Mr. Isaac you said that if First Nations were given the same sort of treatment as francophone Canadians, many things would be solved. Could you elaborate on what you mean by that statement? What sort of accommodation do you envision?

Mr. Isaac: One of the major issues that First Nations face is resources in delivering the education they feel their citizens deserve. Francophones, not just in Quebec but across Canada, receive the necessary resources. Anglophone students are also encouraged in the same way. I believe it is a requirement of the Ontario Secondary School Diploma that students have another language. Those are the types of things I am talking about — the fact that francophones are given the resources to enhance and enrich their culture, not just in Quebec but across the nation. That is just one issue.

As I mentioned earlier, there are many diverse nations among the First Nations population. If some consideration was given to allowing similar accommodations and resources so that our students could thrive as do French-speaking and English-speaking students, we would be a lot better off.

The Deputy Chair: Do you see a need for including things like language and culture within the curriculum in elementary and/or secondary school?

Mr. Isaac: Absolutely. As many of you know, there are five indicators that define nationhood, and one of those is language, another is culture. When I walk through the streets of Ottawa or Toronto, I look around and I try to picture in my mind what a Canadian is. Canadians are so diverse. There is not a stereotype — you cannot say “this is a Canadian” and have a picture to show. It is a melting pot of different ethnicities and backgrounds.

However, as I stated earlier, it is clearly defined with the French. People are proud to say “I am a French Canadian.” The different First Nations are as well. They are clearly defined and could stand up front proudly displaying themselves as First Nations. Whether they want to state they are Canadian citizens is

rappeler au comité que si ce n’est que pour les efforts de vos alliés des Premières nations dans cette guerre et d’autres, nous pouvons tenir ces discussions ou ces délibérations avec un autre gouvernement, peut-être le gouvernement français ou même le gouvernement américain.

Ce gouvernement a fait des concessions à un groupe contre qui il était en guerre, tandis que les alliés qui ont appuyé ses efforts ont été laissés pour compte. Je suis certain que si les Premières nations avaient reçu le même traitement que nos frères et sœurs francophones du Québec, nous aurions beaucoup moins de problèmes aujourd’hui, et les premiers habitants de ces terres qui forment aujourd’hui le Canada pourraient prospérer.

La vice-présidente : Votre exposé était très concis et explicite. À titre de présidente, je vais ouvrir le bal en vous posant une ou deux questions.

Monsieur Isaac, vous avez indiqué que si le gouvernement accordait le même traitement aux Premières nations qu’aux Canadiens francophones, beaucoup de problèmes seraient ainsi réglés. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? À quels accommodements pensez-vous exactement?

M. Isaac : L’un des principaux problèmes auxquels les Premières nations sont confrontées est, sans contredit, le manque de ressources pour offrir l’enseignement que leurs membres méritent. Les francophones, non seulement au Québec, mais aussi dans l’ensemble du pays, reçoivent les ressources dont ils ont besoin. C’est la même chose pour les étudiants anglophones. Je crois que le diplôme d’études secondaires de l’Ontario exige que les étudiants apprennent une deuxième langue. Ce que je veux dire, c’est que les francophones, du Québec et d’ailleurs au Canada, disposent des ressources nécessaires pour enrichir leur culture. Ce n’est qu’une partie du problème.

Comme je l’ai mentionné plus tôt, il y a diverses nations au sein de la population des Premières nations. Si le gouvernement offrait les mêmes accommodements et ressources pour permettre à nos étudiants d’exceller autant que les étudiants francophones et anglophones, nous nous porterions beaucoup mieux.

La vice-présidente : Voyez-vous la nécessité d’intégrer la langue et la culture, entre autres, aux programmes d’enseignement primaire et secondaire?

M. Isaac : Absolument. Comme beaucoup d’entre vous le savez, une nation se définit par cinq critères, et la langue et la culture en font partie. Quand je me promène dans les rues d’Ottawa ou de Toronto, je regarde autour de moi et j’essaie de voir à quoi ressemble un Canadien. Il y a tellement de diversité au sein de la population canadienne. Il n’y a pas de stéréotype — on ne peut pas avoir d’image en tête lorsqu’on pense à un Canadien. Il s’agit d’un mélange de différents groupes ethniques et origines.

Par contre, comme je l’ai dit plus tôt, les francophones se définissent clairement par leur langue. Les gens sont fiers de dire qu’ils sont des Canadiens francophones. Il en va de même pour les différentes Premières nations. Les Autochtones se définissent clairement comme tels et s’affirment fièrement en tant que

another issue. However, I think they can be clearly identified. Their language and culture need to be at the centre, the focal point of their identities.

Senator Campbell: One of the difficulties that I see in listening to the various witnesses is that there are actually three players involved in the process of educating First Nations students. By law, the federal government has the legal jurisdiction over primary and secondary education. The day-to-day running of the education system is the responsibility of the First Nation, and into this mix, we inject the province because the province is responsible for education. I see that approximately 40 per cent of First Nation students attend off-reserve schools.

How do we reconcile these three different governance structures so that the education of First Nations students is equal to the education available to other students in Canada?

Mr. Isaac: That First Nations are responsible for delivering education programs is pretty much mandated by the educational goals of the province. However, the First Nations set their standards above provincial levels. The federal government's responsibility is to roll out the resources so we can deliver this quality education to our students. There are no second or third level services in First Nation education. However, there is at the provincial level. As far as resources go, our students are lacking several things, such as music and special education programs. We have caps on our resources, and it makes it extremely difficult to give our students the proper education that they deserve.

My First Nation entered into an agreement and signed a contract with the Right Honourable Paul Martin. His group initiated an education program with Walpole Island and Kettle and Stoney Point First Nation to deliver literacy and numeracy to increase numbers. Even before Mr. Martin arrived at Walpole Island, our numbers were rising according to testing in various areas, because of the dedicated staff and the dedication of the community to our students. We have exceeded other areas of federally funded schools, such as Six Nations and other First Nations, as well as the provincially funded schools. At the same time, we have incurred close to \$1 million in debt, but that is how strongly we feel about providing learning resources to our students.

I have heard that in the next 10 years, Canada will face a major labour shortage in all areas. First Nations people can fill those gaps. If we invest those dollars today, it will mitigate and possibly eliminate that need. I keep hearing different people say that we should bring in immigrants for this and that. Why bring in immigrants when we have those people here, today, and well into

membres des Premières nations. Qu'ils se considèrent ou non comme des citoyens canadiens, c'est une autre question. Or, j'estime que leur langue et leur culture doivent être au cœur de leur identité.

Le sénateur Campbell : D'après ce que nous disent les différents témoins, le fait qu'il y ait trois administrations qui interviennent à différents niveaux relativement à l'enseignement des Premières nations semble poser problème. Tout d'abord, il y a le gouvernement fédéral qui a une responsabilité légale à l'égard de l'enseignement primaire et secondaire. Ensuite, la gestion quotidienne du système d'éducation revient à la Première nation, et ce, sans oublier la province qui a compétence en matière d'éducation. Je constate que près de 40 p. 100 des étudiants des Premières nations fréquentent des écoles en dehors des réserves.

Comment pouvons-nous concilier ces trois différentes structures de gouvernance de façon à ce que les étudiants des Premières nations puissent avoir accès à un enseignement de qualité équivalent à ceux dont jouissent les autres étudiants au Canada?

M. Isaac : La responsabilité des Premières nations à l'égard des programmes d'enseignement s'inscrit dans les objectifs de la province en matière d'éducation. Cependant, les Premières nations établissent des normes plus élevées que celles prévues par la province. Il incombe au gouvernement fédéral de nous fournir les ressources nécessaires pour assurer un enseignement de qualité à nos étudiants. Il n'y a pas de service de deuxième ou de troisième niveau lorsqu'il s'agit de l'enseignement des Premières nations. Toutefois, il y en a au niveau provincial. En ce qui concerne les ressources, nos étudiants manquent de beaucoup de choses, comme des programmes de musique et d'éducation spécialisée. Nos ressources sont limitées et cela fait en sorte qu'il est extrêmement difficile d'offrir à nos étudiants l'enseignement qu'ils méritent.

Ma Première nation est parvenue à une entente et a signé un contrat avec le très honorable Paul Martin. Son groupe a mis sur pied un programme d'enseignement au sein des Premières nations de Walpole Island et de Kettle et Stoney Point afin qu'il y ait un plus grand nombre de gens qui savent lire, écrire et compter. Avant même l'arrivée de M. Martin à Walpole Island, d'après les résultats des examens que nous avons fait passer dans diverses régions, nous avons déjà constaté des progrès, grâce au personnel dévoué et au dévouement de la communauté envers nos étudiants. Nous avons même surpassé les niveaux d'autres écoles financées par le gouvernement fédéral, comme la bande des Six Nations et d'autres Premières nations, et ceux des écoles financées par le gouvernement provincial. En même temps, nous avons contracté plus d'un million de dollars de dettes, mais nous estimons que c'est le prix à payer pour offrir à nos étudiants les ressources pédagogiques dont ils ont besoin.

On dit que d'ici 10 ans, le Canada fera face à une grave pénurie de main-d'œuvre dans tous les secteurs de l'économie. Les membres des Premières nations peuvent remédier à la situation. Si nous investissons dès maintenant, nous pourrions atténuer, voire éliminer le problème. J'entends constamment dire que nous devrions accueillir davantage d'immigrants pour combler

the future. I have three children in school, and I would love for them to fill those positions, and perhaps these seats one day. They can only do that with a quality education. It is within their right, not only under the Constitution, but the Charter as well. For there to be a deficiency, sometimes up to 50 per cent, in service delivery of resources for education for First Nations students versus non-native students, is clearly a violation of their Charter rights.

Senator Lovelace Nicholas: Obviously the Charter is not working for First Nations when it comes to education. Do you think legislation is needed to help improve education for First Nations?

Mr. Isaac: Absolutely, legislation would help. The process set out in the legislation will be key. We cannot continue on the same path because it has not been successful.

I am told that 30 per cent of First Nations are in third party and it is likely that twice as many live in extreme poverty. Therefore, we need to start investing.

Senator Lovelace Nicholas: Do you think the legislation would improve education on all First Nations?

Mr. Isaac: Yes, it needs to include First Nations. Governments that are unaware of the situations that First Nations face cannot hand down solutions. I am not aware of every First Nation and their individual situations. However, the Right Honourable Paul Martin took time out of his schedule to come to Walpole Island. He visited our school and community to see the social dynamics. He did the same thing with Kettle and Stony Point. He invested dollars, through his foundation, to assist in creating an education model that will benefit all First Nations. In the first year, INAC made an offer to our First Nation for the purchase of the rights to that model in the amount of \$125,000 per year for the next five years. We are just in the preliminary stages.

We are developing this model with excellent teachers who are underpaid and short on resources. I am concerned that our First Nations teachers do not receive benefits. The non-native teachers who come from off reserve receive a full benefits package. Will we be able to retain these teachers when we have others offering the same program and curriculum at a much higher rate that we can offer? That is another concern.

Senator Lovelace Nicholas: What is the gap and why is there a gap in the education between First Nations and non-First Nations students?

Mr. Isaac: The short answer is that it is because of the band operated funding formula. Band operated funding formula was created 15 or so years ago. It put a 2 per cent cap on First Nations

différents besoins. Pourquoi faire venir des immigrants quand nous avons déjà ces gens ici qui pourront contribuer à l'avenir du pays? Mes trois enfants vont à l'école en ce moment, et j'aimerais qu'ils puissent un jour occuper ces postes et peut-être même ces sièges. Mais, pour ce faire, encore faut-il qu'ils aient accès à un enseignement de qualité. Ils y ont droit, non seulement en vertu de la Constitution, mais aussi de la Charte. Le fait que nos étudiants aient accès à deux fois moins de ressources que les étudiants non autochtones est clairement une violation de leurs droits prévus dans la Charte.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Visiblement, la Charte ne s'applique pas aux Premières nations lorsqu'il est question d'éducation. À votre avis, l'adoption d'une mesure législative pourrait-elle permettre d'améliorer le système d'éducation des Premières nations?

M. Isaac : Absolument. Un processus établi dans la loi sera déterminant. Nous ne pouvons pas continuer ainsi parce que cela n'est pas efficace.

On m'a dit que 30 p. 100 des Premières nations sont gérées par une tierce partie et qu'il y a deux fois plus de gens qui vivent dans des conditions de pauvreté extrême. Par conséquent, il est temps de commencer à investir.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Pensez-vous que la mesure législative pourrait avoir une incidence sur toutes les Premières nations?

M. Isaac : Oui, pourvu qu'elle tienne compte de toutes les Premières nations. Si les gouvernements ne sont pas au courant de la situation à laquelle les Premières nations sont confrontées, ils ne pourront pas trouver de solutions. Je ne connais pas toutes les Premières nations et leurs besoins particuliers. Cependant, le très honorable Paul Martin s'est libéré de son horaire pour venir à Walpole Island. Il a visité notre école et notre communauté pour observer la dynamique sociale. Il a fait la même chose au sein de la communauté de Kettle et Stony Point. Il a injecté des fonds, par l'intermédiaire de sa fondation, afin de créer un modèle d'enseignement qui profitera à toutes les Premières nations. Au cours de la première année, AINC a offert à notre Première nation d'acheter les droits de ce modèle au montant de 125 000 \$ par année pour cinq ans. Nous n'en sommes qu'au stade préliminaire.

Nous élaborons ce modèle à l'aide d'excellents enseignants qui sont sous-payés et dépourvus de ressources. Je suis préoccupé par le fait que nos enseignants ne bénéficient pas d'avantages. Les enseignants non autochtones qui arrivent de l'extérieur des réserves touchent un vaste éventail d'avantages. Serons-nous en mesure de garder nos professeurs si ailleurs on offre le même programme à un salaire plus élevé? C'est une autre préoccupation.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Quelle est l'ampleur et la cause de l'écart qui existe entre l'enseignement offert aux étudiants issus des Premières nations et les autres?

M. Isaac : Essentiellement, cet écart s'explique par la formule de financement adoptée par les bandes. Cette formule a été créée il y a environ 15 ans. Le problème principal demeure la limite de

education. Inflation is much higher than 2 per cent a year and if you multiply that by 15 years, the gap increases quite substantially. Could this government operate with a 2 per cent cap for the next 15 years while maintaining the same services, standards and quality to all Canadians? That is what our First Nations education systems are expected to do. That is just one area.

Three years ago, I was told that special education has been given a cap. We do not even have a 2 per cent cap; we have a cap. In Ontario, the provincial average of special needs children is approximately 10 per cent. On First Nations, it is tripled. We are not receiving any more dollars. If we have a student who has extreme special needs, we have two options. One option is that we send them off the reserve, away from their people, their homes and those who love and support them; the second option is that we expend the majority of our budget for special education on that one child at the expense of all the other children.

Senator Lovelace Nicholas: The children are taken from their culture as well.

Mr. Isaac: Yes, they are.

Senator Stewart Olsen: Your schools are now functioning. You said that they are coming along. What do you see as a way forward? Have you looked at tripartite agreements? Do you have such an agreement in place?

Mr. Isaac: Our school is doing very well. With the Martin Aboriginal Educational Initiative and the Indigenous Education Coalition, we receive second level services at a very minimal level. It is about \$70,000 per year. Those little assists help; however, in order for us to move up the numbers in our testing, our First Nation incurred a \$1 million deficit in the last two to three years. We cannot do that. We have limited resources. However, we feel that our students are our most precious resource and because of that, we are putting ourselves in a financial strain and hardship. Our kids deserve that education. Hopefully, those children will lead us in finding the means to be able to address all of these issues in the future.

Senator Stewart Olsen: In your presentation, you said you would like First Nations children to be able to take advantage of upcoming jobs that we will certainly need to fill all over the country. Is the curriculum of your school, for example, offered in First Nation schools geared to filling these jobs of the future? Should we, as a committee, look at curriculum as well?

Mr. Isaac: The curriculum that we follow is parallel to the Ontario standards. However, we are exceeding those standards in other areas such as language, culture and music. We exceeded standards in other unnecessary types of service deliveries like shop, family planning and home economics. We also have what we call "circles," such as this one, where everyone gets a chance to speak to different issues and to learn. Other initiatives offer business programming and money management. Often, the kids do not realize that they are doing that. However, our teachers and

financement de 2 p. 100 selon laquelle le financement pour l'éducation des Premières nations ne peut augmenter que de 2 p. 100 par année. Le taux d'inflation est de loin supérieur à cette limite de 2 p. 100 et, multiplié par 15 années, cela a pour effet de creuser davantage l'écart. Le gouvernement pourrait-il offrir les mêmes services et normes de qualité aux Canadiens pendant 15 ans encore avec une limite de financement de 2 p. 100? Pourtant, c'est ce à quoi on s'attend de nous. Ce n'est qu'une partie du problème.

Il y a trois ans, on m'a dit qu'on avait imposé un plafond à l'éducation spécialisée. Il ne s'agit pas d'une limite de financement de 2 p. 100, mais bien d'un plafond. En Ontario, le nombre d'enfants ayant des besoins particuliers représentent environ 10 p. 100. Chez les Premières nations, on parle de 30 p. 100. Pourtant, nous ne recevons pas plus d'argent. Si nous avons un étudiant qui a des besoins spéciaux très particuliers, nous avons deux options : soit nous l'envoyons en dehors de la réserve, loin de ses proches, de son chez-soi et des gens qui l'aiment et qui l'appuient, soit nous consacrons la majeure partie de notre budget à l'éducation de cet enfant au détriment de tous les autres.

Le sénateur Lovelace Nicholas : On le priverait également de sa culture.

M. Isaac : Tout à fait.

Le sénateur Stewart Olsen : Vous avez dit que vos écoles fonctionnent maintenant et que vous avez observé des progrès. Qu'est-ce qui vous permettrait d'aller de l'avant? Avez-vous considéré les accords tripartites? Avez-vous un tel accord en place?

Notre école se porte très bien. Grâce à l'Initiative d'éducation autochtone Martin et la Coalition autochtone pour l'éducation, nous recevons des services de deuxième niveau à un coût minime. On parle d'environ 70 000 \$ par année. Ces petites contributions nous aident; toutefois, afin d'améliorer les résultats, ces deux ou trois dernières années, notre Première nation a contracté des dettes de l'ordre de 1 million de dollars. Nous ne pouvons pas nous le permettre. Nous avons des ressources limitées. Cependant, nous estimons que nos étudiants sont ce qu'il y a de plus précieux, et c'est la raison pour laquelle nous éprouvons actuellement des difficultés financières. Nos enfants méritent cette éducation. Nous espérons que ce sont eux qui régleront ces problèmes à l'avenir.

Le sénateur Stewart Olsen : Dans votre exposé, vous avez dit que vous aimeriez que les élèves des Premières nations puissent profiter des emplois qui seront bientôt disponibles partout au pays. Est-ce que le programme qui est offert dans les écoles des Premières nations a été conçu en fonction de ces emplois? Est-ce que notre comité devrait aussi se pencher sur cet aspect?

M. Isaac : Notre programme respecte les normes de l'Ontario. Cependant, nous surpassons ces normes dans les domaines des langues, de la culture et de la musique. Nous avons dépassé les normes en ce qui a trait à d'autres types de service non essentiels comme l'économie familiale, par exemple. Nous organisons aussi des cercles de discussion, comme aujourd'hui, au sein desquels les jeunes peuvent s'exprimer et en apprendre sur différents sujets. D'autres initiatives offrent des programmes d'administration des affaires et de gestion des finances. Les élèves ne se rendent souvent

educators are good at teaching them the things that they need to know in order to become prosperous adults without it coming off in that direction. It is fun, engaging and they want to learn that way.

The concerns with the tripartite agreements are based on the treaties. The treaties are the responsibility to be upheld by the federal government. We do not have a problem bringing up the standards to a provincial level. We already do that now. I do not want to release onto the province the federal responsibility for the service delivery to First Nations with that treaty agreement. That is my concern with the tripartite agreements.

Senator Demers: I appreciate you defending your own kids; that is important to me.

Where do you stand from 2011 until 2015? We are talking about teachers and the shortage of money. Do you have a specific plan to come forward to the government and say, “This is our plan for the next five years”? Right now, it is not too late — it is never too late. It has been tough and I understand that.

Is there a specific plan to state where you stand and what is needed to ensure it functions well? Even more important, we need to keep our teachers, because with no teachers, there is no education. Do you have a plan?

You talked about losing over \$1 million dollars. Do you have a five-year plan in place? Do you have something that says, “This is what we need to ensure we are moving ahead for our young kids — and older kids can go to school, too — so they will have an education and come out of it eventually with good work because they will be educated”?

Mr. Isaac: Yes, two years ago, we undertook a study conducted by an outside, non-biased third party. We are in the second year of implementing the 63 recommendations brought forward as part of that study. Again, we had taken that out of our budget and it was a five-year plan. We are working towards those goals.

In our area, we receive \$4,800 per student to deliver the same program service delivery as the Ontario students. The off-reserve schools — just the other side of the bridge for us — receive about \$9,600 per student. If we could even come close to that \$9,600, not only would that eliminate our deficit and our hardship, but also it would be able to open up even more things for our students to learn.

We need a lot of support, whether they are SMARTboards or other different tools we use. That is not to mention retaining teachers and paying them a comparable salary for the excellent work they do, having the administration to oversee this, and having the benefits of the higher levels of manager there to

pas compte de tout ce qu'ils font. Toutefois, nos professeurs enseignent très bien tout ce que ces enfants ont besoin de savoir pour devenir des adultes prospères. Ils s'amuse tout en en apprenant.

Les inquiétudes à l'égard des ententes tripartites se rapportent aux traités. Le gouvernement fédéral doit assumer la responsabilité des traités. Nous n'avons aucune objection à rehausser les normes au niveau provincial. Nous le faisons déjà. Or, je ne veux pas qu'en vertu d'une entente, le gouvernement fédéral refille à la province la responsabilité de la prestation des services aux Premières nations. C'est ce qui m'inquiète relativement aux ententes tripartites.

Le sénateur Demers : Je vous remercie de vous battre pour vos enfants; je trouve que c'est important.

Que prévoyez-vous faire d'ici à 2015? Nous parlons des professeurs et du manque d'argent. Avez-vous un plan précis à présenter au gouvernement pour les cinq prochaines années? En ce moment, il n'est pas trop tard — en fait, il n'est jamais trop tard. La situation a été difficile et je comprends.

Avez-vous un plan qui fait état de votre situation actuelle et des mesures qui s'imposent pour assurer un bon fonctionnement de votre système d'éducation? Mais surtout, avez-vous un plan destiné aux enseignants? Nous savons que sans enseignant, on ne va nulle part.

Vous avez parlé de dettes s'élevant à plus d'un million de dollars. Avez-vous un plan quinquennal en place? Est-ce que vous vous êtes arrêtés pour dire : « C'est ce dont nous avons besoin pour nous assurer que nos enfants — et même les plus vieux — aient accès à un enseignement adéquat qui leur permettra, tôt ou tard, de décrocher un bon emploi? »

M. Isaac : Oui. Il y a deux ans, nous avons demandé à une tierce partie indépendante et impartiale de réaliser une étude. Pour la deuxième année maintenant, nous donnons suite aux 63 recommandations qui ont été formulées dans le cadre de cette étude. Encore une fois, nous avons dû puiser à même notre budget pour mettre en œuvre ce plan quinquennal. Nous travaillons à l'atteinte de ces objectifs.

Dans notre région, nous recevons 4 800 \$ par étudiant pour offrir les mêmes services qui sont offerts aux étudiants de l'Ontario. Les écoles à l'extérieur des réserves — de l'autre côté du pont pour nous — reçoivent près de 9 600 \$ par étudiant. Si nous pouvions toucher une telle somme, non seulement nous ne serions plus endettés ou en difficulté financière, mais nous aurions aussi beaucoup plus à offrir à nos étudiants.

Nous avons besoin de soutien, que ce soit pour l'acquisition de tableaux électroniques dits « intelligents » dans les classes ou d'autres outils, et ce, sans parler de la capacité de garder nos enseignants et de leur offrir un salaire comparable pour l'excellent travail qu'ils font, d'assurer une supervision et d'avoir les

develop curriculums that are fully inclusive of not only the Canadian and Ontario standards but of our own standards of the Anishinabe culture. We need that.

Those extra dollars could help provide that, instead of us always being in scramble mode and trying to figure out whether we take away from this to give to that. That should not have to be our focal point. Our focal point should be addressing our students' day-to-day needs so they can be successful adults.

Senator Raine: Is Walpole Island First Nation part of a greater linguistic group? Is it Anishinabe? Among the Anishinabe people, do you share second- and third-level services? Maybe you do not currently, but do you see that as one of your goals?

Mr. Isaac: That is very interesting. Personally, yes, I would love to do that. This answer also relates to one of Senator Demers's questions. Right now, we are undertaking an initiative where one of our goals is to try to have an immersion school within the next five years. They recently opened a French immersion school in Manitoba, perhaps. It was outside of Quebec, anyway. We are looking to have an immersion school so we can produce fluent speakers of our language.

The Anishnabe Nation includes the Odawa, the Potawatomi and the Ojibwa. We would be happy to work with that larger group. In fact, we have partnerships with larger groups in our area, which we are hoping to expand.

However, as our francophone members are probably aware, there is a difference in dialect. French Canadian is not the same as French European, and it is the same for Ojibwa in the southern and northern region. There are small similarities. We can understand one another but there is a difference in dialect.

That is why I said that you cannot just have this broad paint brush approach to meet the needs of all individual First Nations. To satisfy these little intricacies we cannot work with a wide base approach. However, there are some very key things that are overlapping that would be very beneficial to the larger nations as a group.

We have several nations. My particular nation is the Anishnabe Nation. Closer to this area is the Iroquois Confederacy, and that includes several First Nations. I do not have a problem with working together, and I think it would be to our benefit to do so in those areas.

Senator Raine: How many First Nations people are Anishnabe speaking or desire to speak the Ojibwa language in total; do you have a total number? There are many First Nations involved, so I am not sure if you have that information. I am just looking for a ballpark figure.

Mr. Isaac: In numbers, it is hard to tell you.

avantages des plus hauts niveaux de gestion pour élaborer des programmes qui tiennent compte non seulement des normes canadiennes et ontariennes, mais aussi des normes de la culture anishinabe. C'est ce dont nous avons besoin.

Ces fonds supplémentaires nous seraient donc très utiles. Nous sommes toujours en train de faire des calculs pour savoir quel aspect nous allons sacrifier pour en améliorer un autre. Cela ne devrait pas être notre priorité. Notre priorité devrait être de répondre aux besoins quotidiens de nos étudiants afin qu'ils puissent réussir dans la vie.

Le sénateur Raine : La Première nation de Walpole Island fait-elle partie d'un plus grand groupe linguistique? Est-elle Anishinabe? Au sein de la population anishinabe, partagez-vous des services de deuxième et de troisième niveau? Peut-être pas actuellement, mais avez-vous l'intention de le faire?

M. Isaac : C'est très intéressant. Personnellement, je considère que ce serait une bonne chose. Ma réponse se rapporte également à l'une des questions du sénateur Demers. Pour l'instant, nous menons une initiative dont l'un des objectifs est d'établir une école d'immersion d'ici les cinq prochaines années. Si je ne trompe pas, on a récemment ouvert une école d'immersion française au Manitoba. Quoi qu'il en soit, c'était en dehors du Québec. Nous envisageons la possibilité d'avoir une école d'immersion afin que nos étudiants puissent parler couramment notre langue.

La nation Anishinabe comprend les Odawas, les Potawatomis et les Ojibwas. Nous aimerions travailler avec ce groupe. En fait, nous avons établi des partenariats avec des grands groupes au sein de notre région, et nous aimerions d'ailleurs les élargir.

Cependant, comme les francophones le savent probablement, il y a des variantes d'un dialecte à l'autre. Par exemple, le français canadien est différent du français européen, et il en va de même pour l'ojibwa dans le sud et le nord de la région. On note des petites ressemblances. Nous arrivons tout de même à nous comprendre, mais chaque dialecte est différent.

C'est la raison pour laquelle j'ai dit qu'il est impossible d'adopter une approche universelle qui répond aux besoins de toutes les Premières nations. Chacune d'entre elles a ses particularités. Toutefois, il y a certains éléments très importants qui se chevauchent et qui pourraient s'appliquer à un plus grand groupe de nations.

Il y a plusieurs nations. En ce qui me concerne, je suis issu de la nation anishnabe. Tout près, il y a la Confédération iroquoise, qui regroupe plusieurs Premières nations. Je ne vois aucun inconvénient à ce que nous collaborions, et je pense même que cela serait avantageux de le faire dans certaines régions.

Le sénateur Raine : Combien de membres des Premières nations parlent l'anishnabe ou souhaitent parler l'ojibwa au total? On parle ici de nombreuses Premières nations, alors je ne suis pas certaine que vous ayez cette information. Je ne cherche qu'un chiffre approximatif.

M. Isaac : Je peux difficilement vous donner des chiffres.

Senator Raine: Would it be 20,000?

Mr. Isaac: It would be well above that.

Senator Raine: Might it be 50,000?

Mr. Isaac: I would think it would probably be in the hundreds of thousands. The Anishnabe Nation goes from the border of the Iroquois Nation, which is just a little west of here, all the way out past Manitoba and into the Wisconsin area, south into the Ohio Valley and north to where the Cree and the Inuit live. It is a very large area. That is just our traditional territory. I have relatives and friends who live all over Canada, the United States and Buffy Sainte Marie lives in Hawaii. We have people all over the place.

Senator Raine: Is there a common bond between all those people in that they have a basic Ojibwa language and cultural roots?

Mr. Isaac: Yes, there is.

Senator Raine: I know it is one of the bigger linguistic groups in North America, along with Cree. Out west, there are some bigger groups as well. However, it is a real tragedy that there is no support for maintaining the culture and the language, and for finding tools that could be used by all the dialects. For instance, a book in Ojibwa could be read by the different dialects.

Is the written language different, as well?

Mr. Isaac: Traditionally, our language is not a written language. It has become a written language over the last 100 years or so. I am only 40 years old, so I can only speak for the last 40 years.

Even as a written language, it has evolved and changed. It started out phonetically; however, it sounded as how it was written. Then it started to create more of a structure. They started double vowels, for example, and that is how the written language started to evolve. It was recently, not in the last couple of years, but probably within the last 20 to 40 years. It is becoming more standardized. It is difficult to take an oral language and then all of a sudden create a written language. We are basing the language on those oral traditions.

Our elders, who are the fluent speakers, hold the keys to that, and each day that we wait to initiate our language goals, we are losing another elder and we are losing all that history. We cannot wait any longer. We have to move now.

Senator Raine: I did not realize that the language has been written so recently. However, in many languages, you can pronounce the letters slightly differently, but if you are writing a language down strictly from the oral sound, then you could have five versions of what was a similar language.

Mr. Isaac: Yes, that is why I said that the written language is becoming more standardized. However, with the traditional oral language, as I said, the dialects between the north and the south, for example, are different. Some words may be opposite. Some

Le sénateur Raine : Serait-ce autour de 20 000?

M. Isaac : Je dirais beaucoup plus que ça.

Le sénateur Raine : Dans ce cas, 50 000?

M. Isaac : Je dirais probablement des centaines de milliers. La nation anishnabe s'étend de la frontière de la nation iroquoise, qui se trouve un peu à l'ouest d'ici, en passant par le Manitoba et la région du Wisconsin, jusque dans la vallée de l'Ohio au sud, en remontant vers le nord, là où habitent les Cris et les Inuits. Cela couvre un très vaste territoire. Et je ne parlais que du territoire traditionnel. J'ai de la famille et des amis qui habitent partout au Canada et aux États-Unis, et Buffy Sainte Marie vit à Hawaï. Nous sommes présents partout.

Le sénateur Raine : Y a-t-il un lien qui unit tous ces gens, en ce sens qu'ils parlent tous l'ojibwa et partagent les mêmes racines culturelles?

M. Isaac : Absolument.

Le sénateur Raine : Je sais qu'il s'agit de l'un des plus importants groupes linguistiques en Amérique du Nord, avec les Cris. Je sais qu'il y en a d'autres également à l'ouest. Toutefois, à mon sens, il est inacceptable qu'on ne fasse rien pour préserver la culture et la langue et pour trouver des outils qui pourraient être utilisés par tous les dialectes. Par exemple, un livre rédigé en ojibwa pourrait être lu par différents dialectes.

La langue écrite est-elle différente?

M. Isaac : À l'origine, notre langue n'était pas une langue écrite. Elle l'est devenue au cours du dernier siècle. Je n'ai que 40 ans, alors je ne peux me prononcer que sur cette période.

Même en étant écrite, cette langue a beaucoup évolué. On l'écrivait comme on la prononçait, de manière phonétique. On lui a ensuite donné une structure. On a commencé à doubler les voyelles, par exemple, et c'est ainsi que la langue écrite a pris forme. Cela s'est fait récemment, probablement au cours des 20 à 40 dernières années. Elle devient de plus en plus uniforme. Il est difficile de prendre une langue orale pour en faire soudainement une langue écrite. Nous nous fondons sur les traditions orales.

Nos aînés, qui maîtrisent très bien la langue, peuvent nous aider, mais chaque jour qui passe, nous perdons un autre aîné et toute son histoire. Nous ne pouvons plus attendre; il faut agir maintenant.

Le sénateur Raine : Je ne savais pas que la langue écrite était aussi récente. N'empêche que dans de nombreuses langues, on peut prononcer les lettres un peu différemment, mais si on écrit une langue au son, on peut se retrouver avec cinq versions de ce qui était une langue semblable.

M. Isaac : Oui, c'est pourquoi j'ai dit que la langue écrite devenait de plus en plus uniforme. Cependant, avec la langue orale traditionnelle, comme je l'ai mentionné, on retrouve différents dialectes au nord et au sud. Certains mots peuvent

words are close, but there are just small little intricacies in the language that make it distinct to the individual regions or areas.

Senator Dallaire: I am speaking to you in English, which is not my mother tongue, and I believe English is not your mother tongue either. Am I correct?

Mr. Isaac: No, Ojibwa is my mother tongue.

Senator Dallaire: We have made extensive legal processes by which French has been recognized as a language, and the French Canadians and Quebecois as a nation. We made enormous concessions in other provinces to French Canadians outside of Quebec, where the numbers warrant it, and legalized it that way.

My family still sits on a piece of land on the Ile d'Orléans where they arrived in 1666, so we have been here a while. However, it took until 1968, around 300 hundred years, before the two languages were recognized as equal.

No one in any of the education processes run by the provincial governments has ever introduced me, my children or my predecessors to any of the Aboriginal languages of our country. Are you in agreement with that?

Mr. Isaac: If you are telling me that, yes, I am in agreement.

Senator Dallaire: Have you seen any provincial government that has instituted any cultural or linguistic apprenticeship in any of the provincial education systems? They teach them Spanish and German. Have they ever taught them any of your Aboriginal languages?

Mr. Isaac: Well, when I was growing up, that was not an option. However, in our area recently — I do not know exactly when the Lambton Kent District School Board started it — at Wallaceburg District Secondary School, you are required to get a second language before you get your OSSD diploma. You have the option of getting a second language in French or Ojibwa, and at that particular school, they offer the language all the way up to graduation. That is one school in how large a system I do not know.

Senator Dallaire: Jacques Cartier came here in 1534, so it has taken only six centuries to get one school to do that. We are doing pretty good.

If I am not mistaken, the demographics of our country have indicated that the Aboriginal peoples of this country are the fastest growing population in this country.

Mr. Isaac: That is what I have been told.

Senator Dallaire: You said it yourself, but just to confirm, the Aboriginal communities and youths are those who suffer the most from a series of social problems that are off the scale of what kids suffer in non-Aboriginal communities. Is that correct?

Mr. Isaac: Unfortunately, I believe that that is correct.

même signifier le contraire. D'autres mots se ressemblent, mais il y a des particularités propres à chaque langue qui fait en sorte que chaque région est unique.

Le sénateur Dallaire : Je vous parle en anglais, mais ce n'est pas ma langue maternelle; je crois savoir que c'est la même chose pour vous, n'est-ce pas?

M. Isaac : C'est exact, l'ojibwa est ma langue maternelle.

Le sénateur Dallaire : Après de longs processus juridiques, la langue française a été reconnue officiellement, et les Canadiens francophones ainsi que les Québécois sont maintenant considérés comme une nation à part entière. Nous avons fait d'énormes compromis dans les autres provinces où le nombre de Canadiens francophones le justifiait, en dehors du Québec, et nous l'avons inscrit dans la loi.

Ma famille habite toujours une terre de l'île d'Orléans, depuis son arrivée en 1666. Cela fait déjà un bon moment. Par contre, il a fallu attendre jusqu'en 1968, soit 300 ans plus tard, avant qu'on ne mette les deux langues sur un pied d'égalité.

Au sein du système d'éducation actuel, personne ne m'a jamais initié, moi, mes enfants ou mes prédécesseurs, à une langue autochtone. Êtes-vous d'accord?

M. Isaac : Si vous me le dites, oui, je suis d'accord.

Le sénateur Dallaire : Avez-vous déjà vu un gouvernement provincial intégrer un programme d'apprentissage culturel ou linguistique à son système d'éducation? On y enseigne l'espagnol et l'allemand. Savez-vous si on y enseigne une langue autochtone?

M. Isaac : Quand j'étais jeune, nous n'avons pas cette option. Cependant, dans notre région, récemment — je ne sais pas exactement à quel moment le Lambton Kent District School Board l'a exigé — à l'école secondaire du district de Wallaceburg, il faut apprendre une deuxième langue pour obtenir son diplôme d'études secondaires de l'Ontario. On a le choix entre le français et l'ojibwa, et à cette école en particulier, on apprend la langue du début jusqu'à l'obtention de son diplôme. Il s'agit d'une école dans un vaste système que je ne connais pas.

Le sénateur Dallaire : Jacques Cartier est arrivé ici en 1534; il n'a donc fallu que six siècles pour qu'une école en arrive à cela. Nous faisons des progrès.

Si je ne m'abuse, les données démographiques révèlent que les peuples autochtones représentent la population qui connaît la croissance la plus rapide au pays.

M. Isaac : C'est ce qu'on m'a dit.

Le sénateur Dallaire : Vous avez dit que les peuples et les jeunes Autochtones sont ceux qui souffrent le plus de problèmes sociaux, et ce, de manière disproportionnée par rapport aux enfants des communautés non autochtones. Est-ce exact?

M. Isaac : Malheureusement, je crois que vous avez raison.

Senator Dallaire: Have you seen the INAC staff specifically address policies to respond to this significantly growing youth population? Have you seen INAC staff consider significant social programs for that youth or adjust the infrastructure of the education system for which they are responsible in providing you the resources? Have you seen a policy paper or analysis that would address that specific dimension?

As we see in every other province, when there is a problem in demographics, as we had in Quebec, for example, with a significant lowering of the youth in the province, we saw the province shifting money, closing schools, adjusting the special education programs and so forth. Have you seen any policy articulated by INAC to meet that aspect?

Mr. Isaac: The short answer is I have not seen any policy. To elaborate on that, out of our own band revenue and dollars that we have generated, which is minimal, we have a program currently to address the issues around the youth in a positive manner. We have hired some staff, we have the Bkejwanong Youth Facility, and that program, as I said, is self-funded. We spend about \$100,000 a year invested in our youth from the ages of nine to 17 years, to try to shift that demographic so we give them something positive in which to invest their time and themselves.

Senator Dallaire: The authority to provide you those resources, to recognize these increased needs and to react to them is INAC, the federal government. It is totally out of their realm because education and meeting those needs are provincial. We have a bunch of people with no background or experience in those areas, who do not run those things, but who are supposed to be providing you with that capability and, seemingly, not effectively.

What about the 40 per cent of the kids who are off reserve? I have a school in my name in Winnipeg, where there was a need for a French Canadian primary school because of the military base. They created a French Canadian school, and it provides immersion to English kids also.

What impact do the 40 per cent of kids off reserve have on the local education system in that area in regard to infrastructure, programs and languages to meet the requirements of that 40 per cent?

Mr. Isaac: I am unsure of exactly what you are asking, but, yes, we do have a large population of probably 40 per cent for the First Nation. It varies from First Nation to First Nation. Much of that has to do with housing issues, which is another topic.

We have our students in those classes, and our government does not have any jurisdiction over our own citizens in those urban settings.

Le sénateur Dallaire : Le MAINC a-t-il mis en place des politiques visant spécifiquement à faire face à cette importante croissance de la population? Le ministère a-t-il envisagé la mise en œuvre de programmes sociaux à l'intention des jeunes ou ajusté les infrastructures du système d'éducation dont il est responsable en vous fournissant des ressources? Avez-vous vu des politiques ou une analyse quelconque à cet effet?

À l'instar de toutes les autres provinces qui connaissent un changement démographique majeur, au Québec, par exemple, le fait qu'il y a de moins en moins de jeunes a nécessité des transferts de fonds, la fermeture d'écoles et l'ajustement de programmes d'éducation spécialisée et ainsi de suite. Le ministère a-t-il établi des politiques pour répondre à ces nouveaux besoins?

M. Isaac : Pas à ma connaissance. Par contre, les revenus que notre bande a générés — si minimes soient-ils — nous ont permis de mettre sur pied un programme destiné à régler les questions concernant les jeunes. Nous avons embauché du personnel, nous avons créé le Bkejwanong Youth Facility, et ce programme, comme je l'ai dit, est financé à même son budget. Nous investissons environ 100 000 \$ par année pour nos jeunes de neuf à 17 ans afin qu'ils puissent s'occuper et en retirer quelque chose de positif.

Le sénateur Dallaire : Il incombe au gouvernement fédéral, plus précisément au MAINC, de vous fournir ces ressources, de reconnaître vos besoins accrus et de réagir en conséquence. Or, cette question dépasse complètement son champ de compétence puisque l'éducation et les mesures connexes relèvent du pallier provincial. On se retrouve donc avec une foule de gens qui n'ont aucune formation ni expérience dans ces domaines et qui ne s'occupent pas de ces questions, mais qui sont censés vous fournir cette capacité. Et, à ce qu'il paraît, les résultats laissent à désirer.

Qu'en est-il des 40 p. 100 d'élèves qui fréquentent des écoles situées en dehors des réserves? Il y a une école primaire francophone baptisée en mon nom à Winnipeg. On avait ressenti le besoin d'établir une telle école dans la région à cause de la base militaire. On a donc créé une école francophone qui offre également un programme d'immersion aux élèves anglophones.

Quel est l'impact des 40 p. 100 d'élèves en dehors des réserves sur le système d'éducation local en ce qui concerne l'infrastructure, les programmes et les langues?

M. Isaac : Je ne suis pas sûr d'avoir bien saisi votre question, mais oui, nous avons une grande population d'environ 40 p. 100 pour ce qui est de notre Première nation. Cela varie d'une Première nation à l'autre. C'est lié, en grande partie, aux problèmes de logement, mais c'est là une autre paire de manches.

Il y a donc des élèves autochtones qui fréquentent des écoles en dehors des réserves, mais notre gouvernement n'a pas compétence sur les citoyens autochtones qui vivent en milieu urbain.

However, when they want to seek their culture, their language and those types of things, they come home. Home is where they receive that education. As far as I am aware, there are no resources available to meet the needs and demands of First Nations students at schools outside of First Nations jurisdiction.

Senator Dallaire: The federal government is responsible for on-reserve education but not for off-reserve education. However, the provincial government does not necessarily pick up the responsibility of supporting Aboriginal culture and languages, even though there may be a significant population of First Nations in a school area.

Mr. Isaac: That is my understanding.

Senator Dallaire: The provincial side of the house is not necessarily meeting your needs, although it meets the needs of the French Canadians.

Mr. Isaac: Yes.

Senator Dallaire: That is interesting. The province will not do it for you.

Mr. Isaac: No.

Senator Dallaire: Why do they not want to do it for you? Is it because the federal government is supposed to do it?

Mr. Isaac: It would be difficult for me to answer that as it is not in my area of expertise. I would not like to speculate on that; I would rather hear it from them.

Senator Dallaire: The province is responsible for education. It has school boards. It taxes people and sends money to the school boards. The school boards manage the money, and there are always deficiencies. However, it is a very direct link. The school board answers to the provincial ministry, which tells the boards what to do. The ministry manages content, priority of resources and so on.

In your case, the federal government is supposed to provide resources. They have no background on running schools or education systems, as that is not their purview. The provincial government sets standards, and you want to set your own standards within that. However, neither you nor any of these people have any direct responsibility for acquiring funds. The funds are given out by the federal government, but not necessarily to meet the provincial level or your specific need. Is that correct?

Mr. Isaac: Yes.

Senator Dallaire: Do you not think that is a bit stupid? I do not mean to put you on the spot. Do you think we should have legislation to sort out this issue?

Cependant, lorsque ces jeunes souhaitent renouer avec leur culture, leur langue et tout le reste, ils rentrent chez eux. C'est dans leur collectivité qu'ils acquièrent ces connaissances. Pour autant que je sache, il n'existe aucune ressource pour répondre aux besoins et aux demandes des élèves autochtones qui fréquentent des écoles situées à l'extérieur de la compétence des Premières nations.

Le sénateur Dallaire : Le gouvernement fédéral s'occupe de l'éducation dans les réserves, mais pas en dehors des réserves. Le gouvernement provincial, pour sa part, n'assume pas nécessairement la responsabilité d'appuyer la culture et les langues autochtones, malgré une population importante de Premières nations dans un arrondissement scolaire donné.

M. Isaac : C'est ce que je crois comprendre.

Le sénateur Dallaire : Le palier provincial ne répond pas nécessairement à vos besoins, même s'il répond à ceux des Canadiens français.

M. Isaac : En effet.

Le sénateur Dallaire : C'est intéressant. La province ne s'occupe pas de vos besoins.

M. Isaac : Non.

Le sénateur Dallaire : Pourquoi? Est-ce parce qu'il incombe au gouvernement fédéral de le faire?

M. Isaac : Il m'est difficile de répondre à la question parce que ce n'est pas mon domaine. Je ne veux pas me perdre en conjectures; je préfère entendre ce que les représentants provinciaux ont à dire là-dessus.

Le sénateur Dallaire : L'éducation relève de la province. En effet, la province fait payer des impôts aux gens et envoie de l'argent aux conseils scolaires. Ces derniers gèrent l'argent, et il y a toujours des lacunes. Quoi qu'il en soit, il existe un lien très direct. Les conseils scolaires rendent compte au ministère provincial, qui leur dit quoi faire. Le ministère gère le contenu, la priorité en matière de ressources, et cetera.

Dans votre cas, c'est le gouvernement fédéral qui est censé vous fournir des ressources. Par contre, les fonctionnaires fédéraux n'ont aucune expérience de l'administration des écoles ou des systèmes d'éducation, parce que l'éducation ne relève pas de la compétence fédérale. Le gouvernement provincial établit des normes, et vous voulez établir les vôtres. Toutefois, ni le gouvernement provincial ni vous n'avez une responsabilité directe pour ce qui est de l'obtention des fonds. Les fonds sont accordés par le gouvernement fédéral, mais ils ne correspondent pas nécessairement au niveau provincial ou à vos besoins précis. Est-ce exact?

M. Isaac : Oui.

Le sénateur Dallaire : Ne trouvez-vous pas que c'est un peu insensé? Je n'essaie pas de vous mettre sur la sellette. D'après vous, devrions-nous établir une mesure législative pour démêler cette question?

Mr. Isaac: Yes. We definitely need legislation. I am very fond of the Quebec model and the respect they have given to francophone Canadians. The government has said that there are too many languages and too many First Nations, that they cannot accommodate every First Nation. Well, perhaps they could start with the larger ones such as the Anishinabe, the Iroquois and the Cree. People across Canada recognize those languages and cultures and provide support for them.

Senator Dallaire: You referred to Quebec. Quebec has allowed the English to have education in English. As well, in most provinces, the French are allowed to have education in French. There is not nearly enough funding, either provincially, to meet the needs of the 40 per cent of students off reserve, or federally, to meet the needs of those on reserve. Is that right?

Mr. Isaac: Yes.

Senator Brazeau: Good morning, and thank you for your presentation. You have demonstrated through your work that education is an important priority. That should be respected, and no one can disagree with it.

You talked about Paul Martin, and I cannot help but comment. I am glad that Mr. Martin created a foundation for the education of Aboriginal students and that his work benefits your community. However, it is somewhat ironic that Mr. Martin, as Minister of Finance 1997, imposed the 2 per cent cap on education. I could not help myself. You opened the door to that one.

All the witnesses who appeared before this committee to talk about education talked about a lack of resources, and that is important. However, having said that, if you look at the audited financial statements of many First Nations communities you see that many of them show a surplus in education funding. In other words, they do not spend all the education funding that they are given in a year.

Resources are important and needed, but what do you say to First Nations communities that do not spend all of the education funding that they receive? They show a surplus in their audited financial statements and then ask governments for more money for education.

Many First Nations communities are in dire need of extra resources to fulfil their needs for education, but other First Nations communities do not spend their money on education. They may spend it elsewhere. This impacts communities that are in dire need of money for education.

Mr. Isaac: Senator Brazeau, I was looking forward to your comments. I appreciate your little plug for the potential upcoming election campaign against the Liberals.

M. Isaac : Oui. Nous en avons certainement besoin. J'admire beaucoup le modèle québécois et le respect qu'on accorde aux Canadiens français. Le gouvernement a dit qu'il y a trop de langues et trop de Premières nations, si bien qu'il ne peut pas répondre aux besoins de chacune d'entre elles. Bon d'accord, mais peut-être qu'il pourrait commencer par se concentrer sur les grandes bandes autochtones, comme les Anishinabes, les Iroquois et les Cris. Des gens partout au Canada reconnaissent et appuient ces langues et ces cultures.

Le sénateur Dallaire : Vous venez d'évoquer le Québec. Le Québec permet aux anglophones d'avoir accès à une éducation en anglais. Réciproquement, dans la plupart des provinces, les francophones ont droit à une éducation en français. Or, dans votre cas, il n'y pas assez de fonds, ni à l'échelle provinciale, pour répondre aux besoins des 40 p. 100 d'élèves autochtones en dehors des réserves, ni à l'échelle fédérale, pour répondre aux besoins de ceux vivant dans des réserves. Est-ce exact?

M. Isaac : Oui.

Le sénateur Brazeau : Bonjour, et merci pour votre déclaration. Vous avez démontré que l'éducation est une priorité importante. Il faut la respecter, et personne ne peut affirmer le contraire.

Vous avez parlé de Paul Martin, et je ne peux m'empêcher d'ajouter quelque chose là-dessus. Je suis heureux que M. Martin ait créé une fondation pour l'éducation des élèves autochtones et que son travail bénéficie à votre collectivité. Toutefois, il est plutôt ironique que M. Martin, à titre de ministre des Finances en 1997, ait imposé le plafond de 2 p. 100 sur l'éducation. Voilà, il fallait que je le dise. Vous m'avez ouvert la voie.

Tous les témoins qui ont comparu devant le comité pour parler de l'éducation ont mentionné le manque de ressources, et c'est important. Toutefois, si on regarde les états financiers vérifiés de nombreuses collectivités des Premières nations, on observe que bon nombre d'entre elles enregistrent un excédent budgétaire dans l'éducation. Autrement dit, elles ne dépensent pas tout le financement en matière d'éducation qu'on leur accorde en une année.

Les ressources sont importantes et elles sont nécessaires, mais que dites-vous aux Premières nations qui ne dépensent pas tous les fonds qu'elles reçoivent pour l'éducation? Malgré l'excédent dans leurs états financiers vérifiés, elles continuent de demander au gouvernement plus de fonds pour l'éducation.

De nombreuses collectivités des Premières nations ont un besoin criant de ressources supplémentaires pour répondre à leurs besoins en éducation, alors que d'autres ne consacrent pas de l'argent à l'éducation. Elles pourraient le dépenser à d'autres fins. Cette situation nuit aux collectivités qui ont grand besoin d'argent pour l'éducation.

M. Isaac : Sénateur Brazeau, j'avais hâte d'entendre vos commentaires. Je vois que vous faites déjà de la publicité pour une éventuelle campagne électorale contre les libéraux.

Lack of resources is definitely an issue, and there are surpluses in some First Nations. It boils down to management, and not necessarily management of First Nations. It is management by the Department of Indian and Northern Affairs Canada.

You should all be aware of the structures of your bureaucracy. We have regional offices across the country. In dealings that I have had with various people on infrastructure issues, for example, they have said, “Why do you not just use high-speed Internet? Why do you not rent a building? Why do you not just do this or that?”

I once asked one of those individuals whether they had ever been to a First Nation, and they had not, even though they are responsible for delivering the services necessary to First Nations.

It is imperative that at a minimum, the government require that anyone who works for the Department of Indian Affairs knows the logistics, the social structure and the dynamics of the First Nations within the region that they are overseeing. How can you speak to something that you have never seen? There has to be some responsibility placed on the managers who are supposed to look after the interests of Indian Affairs.

My First Nation has 4,400-plus members and incurs deficits yearly while other First Nations that may have 80 members have surpluses in education funding. Those disparities could be offset.

I know that the Chiefs of Ontario are trying to address that issue. They are looking for a means by which smaller First Nations that have surpluses can funnel money to larger First Nations that have extreme deficits.

That should be done by the department that was given that responsibility. Those bureaucrats need to visit the First Nations in order to understand the issues and the dynamics.

That way, we will not have irresponsible management. You cannot place all that on First Nations. We invite them to come any time. Come to Walpole and visit, any of you, and see our social dynamic. The Right Honourable Paul Martin took the time out of his busy schedule to spend the day at Walpole Island.

Senator Brazeau: You talked about the responsibility of INAC managers and the department. Once the department forwards any type of funding on education, is it still the responsibility of INAC in terms of the delivery of education and how the education dollars are spent on the reserve? What about the responsibility of the First Nations? First Nations leaders call for more jurisdictions over their own internal affairs. That is fine. However, at some point the First Nation must take some responsibility to ensure

Le manque de ressources pose certes un problème, et il est vrai que certaines Premières nations enregistrent des excédents. Tout revient à la question de la gestion, pas nécessairement à l'échelle des Premières nations, mais bien au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Vous êtes sans doute tous au courant des structures de votre bureaucratie. Il y a des bureaux régionaux partout au pays. Lorsque je m'entretiens avec divers gestionnaires sur des questions d'infrastructure, je me fais poser des questions comme : « Pourquoi n'utilisez-vous pas Internet à haute vitesse? Pourquoi ne louez-vous pas un édifice? Pourquoi ne faites-vous pas ci ou ça? »

Un jour, j'ai demandé à l'un d'entre eux si lui ou ses collègues avaient déjà visité une collectivité des Premières nations, et il m'a répondu que non. Ces gens sont pourtant chargés d'offrir les services nécessaires aux Premières nations.

Le gouvernement doit au moins exiger que tous les employés du ministère des Affaires indiennes soient au courant de la logistique, de la structure sociale et de la dynamique des Premières nations dans la région où ils offrent des services. Comment peut-on parler de quelque chose qu'on n'a jamais vu? Il faut attribuer une part de responsabilité aux gestionnaires qui sont censés défendre les intérêts des Autochtones.

La Première nation dont je fais partie compte plus de 4 400 membres et enregistre des déficits tous les ans, alors que d'autres Premières nations qui ont peut-être, disons, 80 membres affichent des excédents dans leur budget de l'éducation. Il y a moyen de régler ces disparités.

Je sais que les chefs de l'Ontario essaient de remédier à la situation. Ils cherchent un moyen pour que les petites collectivités des Premières nations qui enregistrent des excédents puissent acheminer de l'argent aux grandes collectivités autochtones aux prises avec d'énormes déficits.

Ce transfert devrait être effectué par le ministère qui s'est vu confier cette responsabilité. Les gestionnaires doivent se rendre aux collectivités des Premières nations afin de comprendre les enjeux et la dynamique.

C'est ainsi que nous viendrons à bout de la gestion irresponsable. On ne peut pas tout mettre sur le dos des Premières nations. Nous invitons les gestionnaires à venir nous rendre visite n'importe quand. Venez à Walpole Island et voyez comment fonctionne notre dynamique sociale. Le très honorable Paul Martin a pris le temps, malgré son horaire très chargé, de passer une journée à Walpole Island.

Le sénateur Brazeau : Vous avez parlé de la responsabilité des gestionnaires du MAINC et du ministère. Une fois que le ministère verse des fonds à l'éducation, n'incombe-t-il pas toujours au MAINC d'assurer la prestation des services éducatifs et de surveiller comment ces fonds sont dépensés dans la réserve? Et qu'en est-il de la responsabilité des Premières nations? Les dirigeants des Premières nations réclament plus de pouvoirs relativement à leurs affaires internes. C'est bien beau.

that the education dollars they receive are spent on education for the benefit of their students. I fail to see how it is INAC's fault in terms of how the First Nation spends the funds. The First Nations communities spend the money on education. If they are not spending the money on education, whose responsibility is that?

Mr. Isaac: Our First Nation has a \$1 million deficit over a two or three-year period. We are not one of those surplus First Nations. Therefore, I cannot speak to those smaller First Nations that incur a surplus. However, I can speak to the fact of the responsibilities of management. Would Senator Demers be an effective manager or coach of a hockey team if he never set foot into an arena? Suppose he threw money in there and said, "Go win a Stanley Cup." When they did not win a Stanley Cup, he said, "What happened? I gave you what you needed." I am speaking to the deficits in our areas. If there are surpluses in other areas, those managers who oversee the regions should address those surpluses and move those dollars from the areas that have surpluses, especially if it is on a regular basis. We have deficits on a regular basis and we would like to have those deficits addressed. It is a simple management manoeuvre where you take the surpluses and move them to where the deficits are and try to balance things out.

We are funded at about one-half of the provincial equivalent. However, we are required to deliver the same quality of education by the same standards. I hear the Conservatives talk about surpluses and the mismanagement of First Nations funds. However, that is not so. There are not many First Nations communities out there that look like Toronto or Ottawa. In fact, the majority of First Nations people live in extreme poverty; they live in ghettos. We have people who are 50 per cent unemployed. We have high percentages of people receiving social assistance. We have high suicide rates. Every one of the negative social dynamics exists probably at the highest level at every First Nation. It exists for a reason and it is the government's responsibility to find out why. If they visit the First Nations, perhaps they would have a better scope as to finding out how they can address the problems and improve the situation.

Senator Brazeau: It is not just Conservatives who talk about surpluses and mismanagement. The taxpayers of Canada want to ensure that the money they pay in taxes actually benefit First Nations students. For the most part, Canadians care about those funding dollars.

If you believe that the funding of any First Nations community that accumulates a surplus should go to a community that is in need of resources, would you find an education director or First Nation chief who would agree to give up their surplus?

Mais, à un moment donné, la Première nation doit assumer une part de responsabilité afin de s'assurer que l'argent qu'elle reçoit pour l'éducation est dépensé dans l'intérêt de ses élèves. Je ne vois pas comment on peut dire que c'est la faute du MAINC, puisque c'est la Première nation qui dépense ses fonds. Les collectivités des Premières nations doivent consacrer cet argent à l'éducation. Si elles ne le font pas, à qui la responsabilité?

M. Isaac : Notre Première nation a accumulé un déficit de 1 million de dollars sur une période de deux ou trois ans. Nous sommes pas une de ces Premières nations qui affichent un excédent. Alors, je ne peux pas parler en leur nom. Par contre, je peux parler des responsabilités de la gestion. Le sénateur Demers aurait-il été un bon directeur ou entraîneur d'une équipe de hockey s'il n'avait jamais mis les pieds sur une patinoire? Supposons que tout ce qu'il faisait, c'était d'accorder du financement et de dire aux membres de l'équipe : « Bon, maintenant, à vous de gagner la coupe Stantley. », mais qu'en cas de défaite, il réagissait en disant : « Que s'est-il passé? Je vous ai donné ce dont vous aviez besoin. » Je fais cette analogie pour parler des déficits dans nos régions. S'il y a des excédents dans d'autres régions, les gestionnaires chargés de surveiller les régions devraient transférer les montants excédentaires qu'enregistrent ces régions, surtout si c'est sur une base régulière. Dans notre cas, nous accusons régulièrement des déficits et nous souhaitons en venir à bout. Il s'agit d'un simple exercice de gestion qui consiste à prendre les excédents et à les déplacer là où il y a des déficits pour essayer d'établir un équilibre.

Notre financement représente environ la moitié de l'équivalent provincial. Mais nous sommes quand même tenus de fournir des services éducatifs de la même qualité et selon les mêmes normes. J'entends les conservateurs parler d'excédents et de mauvaise gestion des fonds des Premières nations. Or, ce n'est pas le cas. Rares sont les collectivités des Premières nations qui ressemblent à des villes comme Toronto ou Ottawa. En fait, la plupart des membres des Premières nations vivent sous le seuil de la pauvreté; ils vivent dans des ghettos. Nous avons un taux de chômage de près de 50 p. 100, un pourcentage élevé d'assistés sociaux et des taux de suicide élevés. Bref, on trouve probablement tous les indicateurs sociaux négatifs, à leur niveau le plus élevé, dans chacune des collectivités des Premières nations. Il y a bien une raison à cela, et il incombe au gouvernement de trouver la réponse. Si les gestionnaires se rendaient dans les collectivités des Premières nations, peut-être qu'ils auraient une meilleure idée de la façon de régler les problèmes et d'améliorer la situation.

Le sénateur Brazeau : Ce ne sont pas juste les conservateurs qui parlent d'excédents et de mauvaise gestion. Les contribuables du Canada veulent avoir la certitude que l'argent qu'ils paient sous forme d'impôts procure des avantages réels aux élèves autochtones. C'est un sujet qui préoccupe les Canadiens.

Si vous croyez qu'on devrait transférer le financement excédentaire de certaines collectivités autochtones vers celles qui ont besoin de ressources, allez-vous vraiment trouver un directeur d'école ou un chef des Premières nations qui serait disposé à renoncer à son surplus?

Mr. Isaac: In the spirit and intent of our treaties and with our non-native partners, that was laid out before them: sharing. I am told that we are involved in resource revenue sharing. There is also the duty to consult and accommodate. As original peoples, we should have some entitlement to the resources this country holds. However, those resources have not been equally shared. That is why we are in a poverty state and others thrive and flourish.

I am not trying to pick on the Conservatives. I do appreciate some of the work that the Conservatives do. However, I do want to place the responsibility on management, whether at the federal level, the provincial level or at the level of INAC. Wherever it lies, it needs to be addressed as quickly as possible.

Senator Brazeau: Never forget that it was the Liberals who created the Indian Act and it is the Conservatives who work for Indians.

Senator Patterson: I will continue on a question asked by Senator Stewart Olsen. It is repugnant that band funded teachers and provincially funded teachers have inequities. The committee and the department are looking with great interest at the potential for tripartite agreements. The department set out an Education Partnership Program in 2008 seeking to involve provinces and First Nations in partnership arrangements.

You talked about your concern that tripartite agreements will be a chance for the federal government to offload its solemn treaty obligations onto provinces. Surely, if there are concerns, the tripartite agreement itself could deal with that issue. First Nations all over the country are overcoming that issue. There are ironclad non-derogation clauses. The agreement could be made so as not to prejudice fundamental treaty rights, which are protected under section 35. I am just challenging you. If this is the direction in which we are moving, is it not possible to overcome that while still respecting the treaty rights?

Mr. Isaac: As I have been taught by my grandparents and my elders, anything is possible. I do not have the authority to sign an agreement on behalf of my First Nation or all the First Nations of Canada. However, I want to express clearly the concern that I have heard from many of my fellow First Nations council members and chiefs across Canada. As long as that message is being heard, I am appreciative of that. We want to hear that our voice is being heard.

I would be happy to look at any potential agreement or negotiation. As I stated earlier, individual First Nations should be consulted and in agreement with other First Nations, so any arrangement should include an agreement that falls within their jurisdictional boundaries. Within my jurisdictional boundaries, I know what I would want to see and what I definitely would not

M. Isaac : Conformément à l'esprit et à l'intention de nos traités et en collaboration avec nos partenaires non autochtones, on a insisté sur un point bien précis : le partage. À ma connaissance, nous participons à un partage des recettes provenant de l'exploitation des ressources. C'est sans oublier l'obligation de consultation et d'accommodement. En tant que membres des Premières nations, nous devrions avoir un certain droit aux ressources du pays. Le hic, c'est que les ressources n'ont pas été distribuées équitablement. Voilà pourquoi nous vivons dans la pauvreté, alors que d'autres s'enrichissent.

Je n'essaie pas de critiquer les conservateurs. Je reconnais l'importance de certaines des mesures qu'ils ont prises. Toutefois, à mon avis, la responsabilité revient aux gestionnaires — tant à l'échelle fédérale, c'est-à-dire le MAINC, qu'à l'échelle provinciale. Peu importe le pallier, il faut régler la question le plus rapidement possible.

Le sénateur Brazeau : N'oubliez jamais que ce sont les libéraux qui ont créé la Loi sur les Indiens et que ce sont les conservateurs qui défendent les intérêts des Autochtones.

Le sénateur Patterson : J'aimerais revenir à une question posée par le sénateur Stewart Olsen. Il est répugnant de voir les iniquités qui existent entre les enseignants financés par les bandes et ceux financés à l'échelle provinciale. Le comité et le ministère examinent avec grand intérêt les accords tripartites. En 2008, le ministère a créé le Programme des partenariats en éducation afin d'amener les provinces et les Premières nations à conclure des accords de partenariat.

Vous avez parlé de votre crainte que les accords tripartites soient une occasion pour le gouvernement fédéral de refiler aux provinces ses obligations solennelles prises dans le cadre des traités. Manifestement, l'accord tripartite comme tel pourrait régler de telles préoccupations. Les Premières nations partout au pays viennent à bout de ce problème. Il y a des dispositions de non-dérogation à toute épreuve. L'accord pourrait donc être conclu sans porter atteinte aux droits fondamentaux issus des traités, droits qui sont protégés en vertu de l'article 35. Je vais me faire l'avocat du diable et vous poser la question suivante : si telle est la voie vers laquelle nous nous dirigeons, n'y a-t-il pas lieu de surmonter cet obstacle tout en respectant les droits conférés par les traités?

M. Isaac : Comme mes aïeux me l'ont appris, tout est possible. Je n'ai pas le pouvoir de signer un accord au nom de ma Première nation ni au nom des autres Premières nations du Canada. Toutefois, je tiens à exprimer clairement la préoccupation dont m'ont fait part bon nombre des membres du conseil des Premières nations et des chefs partout au Canada. Ce qui compte pour moi, c'est de faire passer ce message. Nous voulons savoir que notre voix se fait entendre.

Je serais heureux de passer en revue un accord éventuel ou d'envisager une négociation. Comme je l'ai dit, on devrait consulter les Premières nations et obtenir leur consentement, de sorte qu'on aboutisse à un accord qui respecte leurs champs de compétence. Dans mon domaine de compétence, je sais ce que j'accepterais et ce que je n'accepterais pas dans un accord. Voilà

agree to in an agreement. That is why I am here today, to try to reach an agreement. I stated my concerns on tripartite agreements, and if they can be overcome and the actual agreement is placed before me for legal review to see that there are no issues, then we would look at it.

The other concern I have is that First Nations be included in the process of addressing these issues. Right now, it is a handed down process. First Nations are not included in the structuring of solutions for education or for other matters. As I stated, the spirit and intent of the treaties was sharing on all levels, whether it is sharing knowledge, resources or people. If you include First Nations people in the process, instead of handing down legislation while saying, "This is your new legislation; read it, know it, abide by it" there would be more of a buy-in by First Nations people, and they would feel respected. Right now, as it stands, there is no mutual sharing; it is one-sided sharing. Anyone would feel the same way in such a one-sided relationship. Once that sharing occurs and First Nations are included in the process, there will be much less reluctance and more trust between the parties involved. We could all benefit from that process.

Senator Patterson: I agree that a partnership must be a true partnership based on mutual respect.

You mentioned legislation. I wonder if you have given some thought to the education provisions in the Indian Act, which as you probably know, date from 1927 and deal with truancy and attendance; obviously, they are antiquated.

One of the mandates of this committee is what to do with the Indian Act provisions on education, which are obviously in need of attention and modernization. I know you just warned us about imposing legislation, but have you given any thought to what new provisions on First Nations education should be in the Indian Act, if we were to recommend modernizing the act? What should be in it?

Mr. Isaac: When I think about past legislation, for example, when they brought the country together they divided up responsibilities between the province and the federal government. Land, for example, was given to the province. Had the federal government known that all these resources and revenues would be coming, perhaps they would have wanted a stronger foothold and not given it all to the province.

Senator Patterson: They kept it in the North.

Mr. Isaac: However, you have to look at the date when these agreements were developed, and the mind set back then and the key concerns. Staying consistent with that approach, yes, any legislation or policy needs to be looked at from time to time.

pourquoi je suis ici aujourd'hui : pour parvenir à une entente. Je vous ai fait part de mes préoccupations relativement aux accords tripartites, mais, si on peut régler ces craintes et si l'accord proprement dit ne présente aucun problème du point de vue juridique, nous serons disposés à y jeter un coup d'œil.

Mon autre recommandation serait d'inclure les Premières nations dans le processus en vue de régler ces questions. À l'heure actuelle, le processus nous est imposé. On ne consulte pas les Premières nations quand vient le temps de trouver des solutions dans le secteur de l'éducation ou dans d'autres domaines. Comme je l'ai dit, conformément à l'esprit et à l'intention des traités, on doit tout partager, qu'il s'agisse des connaissances, des ressources ou des personnes. Il faut inclure les Premières nations dans le processus, au lieu de leur imposer des lois en disant : « Voilà la nouvelle loi; lisez-la, apprenez-la et respectez-la. » Ainsi, il y aurait une plus grande participation de la part des Autochtones, qui se sentiraient respectés. Dans la situation actuelle, le partage n'est pas mutuel, mais unilatéral. Tout le monde réagirait ainsi dans une relation à sens unique. Une fois qu'on en viendra à un partage réel et à l'inclusion des Premières nations dans le processus, la réticence fera place à une confiance accrue entre les parties concernées. Nous pourrions tous profiter du processus.

Le sénateur Patterson : Je suis d'accord : il faut un partenariat réel qui soit axé sur le respect mutuel.

Vous avez parlé des mesures législatives. Je me demande si vous avez réfléchi aux dispositions sur l'éducation dans la Loi sur les Indiens qui, comme vous le savez probablement, datent de 1927 et portent sur l'école buissonnière et la fréquentation scolaire. Il va de soi que ces dispositions sont désuètes.

Un des mandats du comité est de déterminer quoi faire avec les dispositions de la Loi sur les Indiens concernant l'éducation, dispositions qui ont évidemment besoin d'être examinées et modernisées. Je sais que vous venez de nous prévenir des lois qu'on vous impose, mais avez-vous songé aux nouvelles dispositions en matière d'éducation qu'on pourrait inclure dans la Loi sur les Indiens, si le comité recommandait de moderniser la loi? Que devrait-on y ajouter?

M. Isaac : Lorsqu'on a bâti le Canada, on a divisé les responsabilités entre les provinces et le gouvernement fédéral. La terre, par exemple, relève des provinces. Si le gouvernement fédéral avait su, à l'époque, que la terre allait procurer toutes ces ressources et ces recettes, il aurait peut-être voulu consolider sa mainmise, au lieu de tout donner aux provinces.

Le sénateur Patterson : Il a gardé sa mainmise dans le Nord.

M. Isaac : Quoi qu'il en soit, on doit regarder la date à laquelle ces accords ont été élaborés et tenir compte de la mentalité et des principales préoccupations de l'époque. Alors, dans cette optique, il est vrai que n'importe quelle politique ou loi doit être révisée de temps en temps.

The Indian Act is an old document and it is antiquated. It is not consistent with human rights generally or the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. It is inconsistent with many things. There is a lot of talk about abolishing the Indian Act and what would take its place. Again, I would like to see some inclusive work involving First Nations governments and the Government of Canada. There are several things that could be included within the education section of the Indian Act. As you mentioned, there is nothing in the act concerning education other than truancy and attendance.

If you look at the Education Act for Ontario, it is quite lengthy and detailed. It is probably larger than the entire Indian Act itself.

If we came up with the necessary education parameters and appended them to the Indian Act, it would be all encompassing. You cannot just limit the act to a few ideas that were thought of at the time because it has grown so much and is so much broader now.

The Deputy Chair: Mr. Isaac, you mentioned a difference in funding received for an on-reserve student, \$4,800 versus \$9,600 for the same student if he or she were to attend school off-reserve. In our committee travels to the Maritimes, we were told that if a student from their reserve went to an off-reserve school, they were charged \$9,600 and had to pay the difference. Does that happen with your band as well? If you have a student going to an off-reserve school, is your band charged that higher fee and does that then contribute to your deficit in education funding?

Mr. Isaac: We have a primary school that goes up to grade 8. After grade 8, our students go to a secondary school under a tuition agreement with the high schools. This really baffles me: We face this shortfall in funding to deliver curriculum for the primary grades, but when the students get to high school, the rates almost triple, because secondary education costs more than primary education. INAC does not ask any question and whatever they determine the amount to be, they pay it.

The Deputy Chair: They pay it?

Senator Raine: They go off-reserve?

Mr. Isaac: For high school. Under the Indian Act, students who live on-reserve and go to an off-reserve Catholic school, we have to provide dollars. We pay for those students. We do not pay for other schools that parents choose to send their children to off-reserve.

La Loi sur les Indiens est un vieux document qui est nettement dépassé. Elle n'est pas conforme aux droits de la personne en général ni à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elle n'est pas conforme à bien d'autres conventions. On parle beaucoup de la possibilité d'abolir la Loi sur les Indiens et on se demande par quoi on pourrait la remplacer. Là encore, j'aimerais voir une collaboration entre les gouvernements des Premières nations et le gouvernement du Canada. Il y a plusieurs dispositions qu'on pourrait inclure dans le volet éducation de la Loi sur les Indiens. Comme vous l'avez dit, rien dans la loi ne porte précisément sur l'éducation, mis à part quelques dispositions sur l'école buissonnière et la fréquentation scolaire.

En comparaison, si on regarde la Loi sur l'éducation de l'Ontario, on constate que c'est un document assez volumineux et détaillé. C'est probablement plus long que la Loi sur les Indiens dans son intégralité.

Si on parvenait à trouver les dispositions nécessaires en matière d'éducation et qu'on les ajoutait à la Loi sur les Indiens, on devrait assurer leur caractère inclusif. On ne peut pas limiter la loi à tout simplement quelques idées qui remontent à une époque lointaine parce que la situation a tellement évolué depuis et que la portée des questions est maintenant beaucoup plus vaste.

La vice-présidente : Monsieur Isaac, vous avez parlé de l'écart du financement entre un élève qui vit dans la réserve et un élève qui fréquente une école hors-réserve, soit un financement respectif de 4 800 \$ par rapport à 9 600 \$. Lors de nos audiences dans les Maritimes, des témoins nous ont dit que si un élève de leur réserve fréquentait une école hors-réserve, la facture s'élevait à 9 600 \$, et les bandes devaient payer la différence. Est-ce la même situation dans votre bande? Si vous avez un élève qui fréquente une école hors-réserve, votre bande doit-elle payer des frais de scolarité plus élevés, et cela contribue-t-il à votre déficit dans le financement de l'éducation?

M. Isaac : Nous avons une école primaire qui offre des cours jusqu'en 8^e année. Après la 8^e année, nos étudiants fréquentent une école secondaire aux termes d'une entente sur les frais de scolarité avec les écoles secondaires. Cela me dépasse vraiment. Nous n'avons pas assez de fonds pour offrir le programme au niveau primaire, mais quand les élèves vont à l'école secondaire, les frais de scolarité triplent presque, parce que l'éducation secondaire coûte plus cher que l'éducation primaire. Le MAINC ne se pose pas de question et, peu importe le montant fixé, on le paie.

La vice-présidente : On le paie?

Le sénateur Raine : C'est pour les écoles hors-réserve?

M. Isaac : Pour les écoles secondaires. En vertu de la Loi sur les Indiens, lorsque des élèves vivent dans des réserves et fréquentent une école catholique hors-réserve, nous devons assurer le financement. Nous payons pour ces élèves. Par contre, nous ne payons pas pour les autres écoles hors-réserve où les parents choisissent d'envoyer leurs enfants.

The Deputy Chair: Your funding formula is different, then.

Mr. Isaac: Our funding formula is consistent with the Indian Act.

Senator Stewart Olsen: I commend the chair for having one witness today with lots of time to answer questions.

At first, I thought our report should come down with recommendations targeted to urban area First Nations and recommendations targeted to rural area First Nations. Based on what you have said, suppose the three parties were to negotiate a tripartite agreement on core curriculum and that INAC would then do something on cultural curriculum, which would be negotiated with individual bands to be more manageable and not dealt with as a one-size-fits-all solution. I am not sure that it would be easy to say, "Let us negotiate this and include the cultural aspect."

However, we could try a tripartite agreement on core curriculum that would be the same for everyone in the province, since there are core subject that all students needs to learn in school. Then there would be a cultural aspect, such as language, history or a special course that would be better for First Nations than others.

Do you think a report like that might be more reflective of the needs of First Nations than what we are looking at, which is a "let us negotiate across the board and try to fit everyone into the same envelope" kind of idea?

Mr. Isaac: I respect where you are going and I appreciate that you are willing to negotiate. Once again, it is difficult for me to agree verbally without seeing the documentation in front of me, but I think we are going in the right direction. I think you are a very good listener and that the Canadian people are very lucky to have you here. I like that approach and I like that idea.

As I said to Senator Patterson, anything is possible. The more inclusive something is to the First Nations the better. Like you said, we cannot go with a pan-Canadian approach. I really like those ideas.

Senator Raine: It is really nice to have a bit more time than we normally do.

This committee has travelled to the Maritimes and to Saskatchewan. It is obvious that things are different in different places, but there is a common thread: The amount of reporting and paperwork that flows from the administration in the school system on a reserve to INAC is one way. Do you have access to that kind of information coming back to help you in your planning, or are all those reports sent in with you feeling that they are never looked at?

Mr. Isaac: Yes, I have to admit we feel that happens. It sometimes feels like we send in reports almost as high as the ceiling on all different issues and not just for education; we do so for every dollar expended by the band under the comprehensive funding agreements, or CFAs. We do many reports. We are

La vice-présidente : Votre formule de financement est donc différente.

M. Isaac : C'est conforme à la Loi sur les Indiens.

Le sénateur Stewart Olsen : Je félicite la présidence d'avoir convoqué un seul témoin aujourd'hui pour qu'il ait plus de temps à répondre aux questions.

Au début, je pensais que notre rapport devait inclure des recommandations destinées, d'une part, aux Premières nations en milieu urbain et, d'autre part, aux Premières nations en milieu rural. D'après ce que vous avez dit, supposons que les trois parties en venaient à négocier un accord tripartite sur un programme scolaire de base et que le MAINC prenait ensuite des mesures pour fournir un programme culturel, qui serait négocié avec chaque bande pour que ce soit plus facile à gérer, au lieu d'appliquer une solution mur à mur. Je doute qu'il soit facile de négocier et d'inclure l'aspect culturel dans le tout.

Toutefois, nous pourrions essayer de conclure un accord tripartite sur un programme scolaire de base qui serait le même pour tout le monde dans la province, puisqu'il y a des cours de base que tous les élèves doivent suivre. Ensuite, il y aurait un aspect culturel, comme la langue, l'histoire ou un cours spécial qui conviendrait mieux à certaines Premières nations qu'à d'autres.

Pensez-vous qu'une telle approche refléterait mieux les besoins des Premières nations que ce qu'on envisage de faire, c'est-à-dire négocier un accord mur à mur qui ferait entrer tout le monde dans le même moule?

M. Isaac : Je respecte votre point de vue et je vous suis reconnaissant de préconiser la négociation. Encore une fois, il m'est difficile de me prononcer sans avoir vu la documentation, mais à mon avis, nous nous dirigeons dans la bonne voie. Je pense que vous êtes à l'écoute des gens et que les Canadiens sont très chanceux de vous avoir ici. J'aime cette approche et cette idée.

Comme l'a dit le sénateur Patterson, tout est possible. Plus on inclut les Premières nations, mieux c'est. Comme vous dites, nous ne pouvons pas adopter une approche pancanadienne. J'aime vraiment ces idées.

Le sénateur Raine : Il est bon d'avoir un peu plus de temps que d'habitude.

Notre comité s'est rendu dans les Maritimes et en Saskatchewan. Bien entendu, la situation diffère d'une région à l'autre, mais il y a un fil conducteur. Je songe entre autres à la quantité de rapports et de paperasserie qui circulent entre l'administration d'un système scolaire dans une réserve et le MAINC. Recevez-vous une rétroaction pour vous aider dans le cadre de votre planification, ou avez-vous l'impression de présenter des rapports qui finissent par dormir sur les tablettes?

M. Isaac : Oui, je dois admettre que nous avons cette impression. Nous envoyons parfois des rapports qui montent presque jusqu'au plafond sur différentes questions, et pas seulement sur l'éducation; en vertu des ententes globales de financement, ou les EGF, nous devons rendre compte de chaque

actually in the process right now, it is getting close to fiscal year end, so we will have to submit all these reports, do all our audits, and ensure our checks and balances are in. That takes a lot of time and takes away from the services being delivered.

We have a limited amount of dollars and a limited staff. In order to keep moving forward, we do not have a backup staff to be able to address all these reports. Our people are working overtime to meet the requirements of the comprehensive funding agreements. At the same time, they are maintaining their day job and service delivery. That is a big issue.

It has been stated more than once by other people that, after you get these enormous stacks of paper, once they reach the desks of either the Senate or the House of Commons, it might only amount to a briefing note.

Senator Raine: I do not even think we get that.

Mr. Isaac: We question all the time how much of all this reporting actually reaches the people that it is supposed to reach.

Senator Raine: My understanding is that the fiscal year does not match the school year, so it makes it even more difficult to run a logical management of the delivery of your education.

Mr. Isaac: Yes, it makes it very difficult. We have managed fairly well in the past because we look at the school year, even though we have to look at the fiscal year dollar wise. It is just a matter of checks and balances. Like I said, we have professional people who manage those areas and take care of the funds to ensure there are no lapses in service and that everything is there.

We have incurred quite a deficit in order to maintain the high standards we have set for ourselves. Had we had the proper resources to take on the initiatives that we want for our students and that they deserve, we would not have those issues.

Senator Raine: When you say you have a deficit, do you use own source revenue? Where does your revenue come from?

Mr. Isaac: As you know, we have been in recession and that has affected First Nations as well. Our own source revenue for Walpole Island comes mainly from two areas. One area is the hunting and fishing trade; we get dollars from clubs that bring in people with money to have an experience with either hunting or fishing. We get revenues from that area. The other source is that we have quite a successful farm that has been running for 20 years. They handle about 600 acres or more.

dollar dépensé par la bande. Nous produisons de nombreux rapports. Nous sommes d'ailleurs en plein processus de préparation de rapports, puisque la fin de l'exercice financier arrive à grands pas; nous devons donc présenter tous ces rapports, effectuer toutes les vérifications requises et mettre en place des freins et contrepoids. Cela prend beaucoup de temps — temps que nous aurions autrement consacré à la prestation des services.

Nos ressources financières et humaines sont limitées. Nous ne disposons pas de personnel de soutien pour préparer tous ces rapports et maintenir la cadence. Nos employés font des heures supplémentaires pour remplir l'exigence des ententes globales de financement. En même temps, ils accomplissent leurs tâches principales et offrent des services. Il s'agit là d'un gros problème.

D'autres personnes l'ont déclaré plus d'une fois : une fois que ces rapports volumineux se retrouvent sur les tables du Sénat ou de la Chambre des communes, ils ne font qu'aboutir à une note d'information.

Le sénateur Raine : Je ne pense même pas que nous en recevions une.

M. Isaac : On se demande tout le temps combien de ces rapports finissent par se retrouver entre les mains des personnes auxquelles ils sont destinés.

Le sénateur Raine : Pour autant que je sache, l'exercice financier ne correspond pas à l'année scolaire; il est donc encore plus difficile d'assurer une gestion logique de la prestation des services éducatifs.

M. Isaac : En effet. Nous nous en sommes plutôt bien sortis dans le passé parce que nous examinons l'année scolaire, même si nous devons tenir compte des dépenses engagées durant l'exercice financier. C'est juste une question de freins et de contrepoids. Comme je l'ai dit, nous avons des professionnels qui gèrent ces domaines et qui s'occupent des fonds pour s'assurer qu'il n'y a pas d'interruption de service et que tout est là.

Nous avons enregistré un déficit assez important pour pouvoir être à la hauteur des normes élevées que nous nous sommes fixées. Si nous avons des ressources suffisantes pour entreprendre les initiatives voulues dans l'intérêt de nos élèves méritent —, nous ne serions pas aux prises avec ces problèmes.

Le sénateur Raine : Quand vous dites avoir un déficit, utilisez-vous vos recettes de sources propres? D'où viennent vos recettes?

M. Isaac : Comme vous le savez, le pays a été frappé par une récession, et les Premières nations n'ont pas été épargnées. Les recettes de sources propres de Walpole Island proviennent, en gros, de deux secteurs. Il y a d'abord le secteur de la chasse et de la pêche, plus précisément des clubs qui attirent dans la région des gens qui ont de l'argent pour faire des expéditions de chasse ou de pêche. Nous tirons une partie de nos recettes de cette source. L'autre partie provient des activités d'une ferme locale assez prospère qui existe depuis 20 ans et qui s'étend sur environ 600 acres ou plus.

Those sources are where our revenues come from, but they only amount to probably \$1 million a year. It is not very much. When we have a \$1 million deficit in education alone over two years that takes a big bite out of our own source revenue.

Senator Raine: You are to be congratulated for investing it in the future.

We have seen the challenges across the country. We have also seen examples where, in terms of reporting, First Nations have their own needs in terms of how you are tracking your students through the system. However, it does not necessarily mesh with what INAC is asking for. Therefore, you have to use two different tracking systems. It would be nice if that could get sorted out.

Mr. Isaac: Yes, it would be very nice. In their infinite wisdom, INAC just changed their reporting requirements and all of our staff has had to undergo training to meet those new reporting requirements, which are more regimented and involve more paperwork and more time. It costs us in time and dollars to meet the needs of INAC or address the items handed down from INAC. If we do not meet INAC's needs, they will say that we will not get any funding. We are totally compliant with the comprehensive funding arrangements. It would be nice if respect would be shown in addressing our needs.

Senator Raine: You said earlier that teachers who are First Nations residents do not receive any benefits. However, a non-native teacher coming from off reserve to teach on reserve receives salary plus benefits. How can that be?

Mr. Isaac: My guess is because of legislation. About 10 years ago, First Nations were finally able to contribute to the Canada Pension Plan.

Our school has been there for about 50 years. We have not received increases in funding. Consider the cost for just a salary alone. We are in a deficit with just the salaries, let alone the benefits.

The legislation states that we must pay the non-native Canadians their benefits. There is no question about that. However, it is at the discretion of the First Nation whether to pay the benefits for the First Nation teachers. At the time, we had a vote. It was an all-or-nothing thing. People decided if they wanted to invest in their future and retirement or if they wanted to have more money on their paycheques. Many people, including people of the union that I work for, unfortunately chose to put in on a cheque.

Right now, we are looking at reviewing that situation. However, it comes down to dollars. Either we are going to have a bigger deficit to pay the benefits for these teachers or we are going to need the resources to address that need.

Voilà donc les sources de nos recettes, mais elles ne procurent probablement que 1 million de dollars par année. Ce n'est pas beaucoup. Quand on a un déficit de 1 million de dollars en éducation seulement sur deux ans, cela gruge une bonne part de nos recettes.

Le sénateur Raine : Je vous félicite d'investir dans l'avenir.

Nous avons vu les difficultés qui existent partout au pays. Nous avons également vu des exemples qui montrent comment les Premières nations ont leurs propres besoins en matière de rapports, pour ce qui est de suivre leurs élèves tout au long du système. Toutefois, cela ne correspond pas nécessairement aux exigences du MAINC. Par conséquent, vous devez utiliser deux systèmes de suivi différents. Ce serait bien si on pouvait trouver une solution à ce problème.

M. Isaac : En effet. Dans sa sagesse infinie, le MAINC vient de changer ses exigences en matière de rapports, et tous nos employés ont dû suivre une formation pour répondre à ces nouvelles exigences, qui sont plus strictes et qui nécessitent plus de paperasse et plus de temps. Nous devons consacrer temps et argent pour satisfaire aux besoins du MAINC ou pour s'occuper des éléments que le MAINC nous impose. À défaut de quoi, le MAINC mettra fin à notre financement. Nous sommes entièrement conformes aux ententes globales de financement. Ce serait bien si on respectait aussi nos besoins.

Le sénateur Raine : Vous avez dit tout à l'heure que les enseignants qui sont membres des Premières nations ne reçoivent pas d'avantages sociaux. Par contre, un enseignant non autochtone qui vient de l'extérieur pour enseigner dans la réserve touche un salaire ainsi que des avantages sociaux. Comment cela se fait-il?

M. Isaac : Je suppose que c'est à cause de la loi. Ce n'est que depuis environ 10 ans que les Premières nations ont le droit de cotiser au Régime de pensions du Canada.

Notre école existe depuis près de 50 ans. Nous n'avons reçu aucune augmentation financière. Pensez à ce qu'il en coûte pour payer un seul salaire. Nous accusons un déficit déjà sur le plan des salaires, sans parler des avantages sociaux.

La loi stipule que nous devons offrir des avantages sociaux aux Canadiens non autochtones. Cela ne fait aucun doute. Toutefois, c'est à la discrétion de la Première nation d'offrir des avantages sociaux aux enseignants qui sont membres des Premières nations. À l'époque, il y a eu un vote là-dessus. C'était tout ou rien. Les gens devaient décider s'ils voulaient investir dans leur avenir et leur retraite ou s'ils voulaient toucher plus d'argent sur leurs chèques de paye. Beaucoup de personnes, y compris les membres du syndicat pour lequel je travaille, ont malheureusement opté pour le deuxième choix.

À l'heure actuelle, nous envisageons d'examiner la situation. Cependant tout est question d'argent. Soit que nous allons alourdir notre déficit pour payer les avantages sociaux de ces enseignants, soit que nous allons demander plus de ressources pour répondre à ce besoin.

Senator Raine: It is not easy.

Senator Dallaire: The change of reporting system is a direct cause from Bill C-2. Not only you, but also everybody else in the federal government has gone through a massive waste of rations and trees by this Federal Accountability Act.

The paper work you have to do reminds me of how CIDA works with developing countries and projects in the field. One must write a master's thesis every time 50 cents is received in order to get any support. I wonder whether or not CIDA and INAC have the same philosophy in regards to the rules. I am not sure which one is doing a better job at it.

You said that it is difficult for people who have never visited a reserve to be responsible for making decisions about the reserves. I refer to the staff at INAC. You used Senator Demers as an example. It would be interesting if this committee visited the people working at INAC on the education side and talked to them, instead of getting all the stories from DGs, ADMs and DMs. Why do we not talk with them? It might be good for their morale. It might be good for ours to talk to the people who are responsible for such decisions.

We have just gone through a significant exercise on water legislation. INAC felt that was an absolute requirement to meet the needs of First Nations. INAC felt it was necessary to manage the funds and projects to provide clean water to the First Nations. I believe the auditor general did it; however, that does not necessarily make it more effective.

The education side has no new legislation to cover the sum. It certainly does not have the legislation reference to give INAC the mandate to write the regulations or ensure the funding levels, and needs such as infrastructure in order to implement an education system as complex as we have created in this archaic federal-provincial system.

Should we recommend that a comprehensive legislation be established in order to impose the regulations upon the department and give it the authority to get the funding to meet your needs?

Mr. Isaac: I agree with what I believe I am hearing. We lobbied our local MP about three years ago. He informed —

Senator Dallaire: You are not supposed to have an MP. You are a separate nation.

Mr. Isaac: Yes, but we are —

Senator Dallaire: You have a local one, anyway.

Le sénateur Raine : Ce n'est pas facile.

Le sénateur Dallaire : La modification apportée au système de rapports est un des résultats directs du projet de loi C-2. Vous n'êtes pas les seuls; tout le monde au sein du gouvernement fédéral est assujéti à la Loi fédérale sur la responsabilité. On gaspille ainsi une énorme quantité d'arbres et d'encre.

Les formalités administratives auxquelles vous êtes assujétiés me rappellent la façon dont l'ACDI collabore avec les pays en développement et gère les projets sur le terrain. Il faut rédiger une thèse de maîtrise chaque fois qu'on veut obtenir un quelconque support. Je me demande si l'ACDI et le MAINC partagent la même philosophie à l'égard des règles. Je ne sais pas laquelle de ces deux organisations le fait avec le plus de succès.

Vous avez dit que des gens qui n'avaient jamais visité une réserve étaient mal placés pour prendre des décisions à leur sujet. Je me réfère au personnel du MAINC. Vous avez utilisé le sénateur Demers comme exemple. Il serait intéressant pour le comité de visiter les gens qui travaillent au MAINC dans le secteur de l'éducation et de leur parler plutôt que d'obtenir toutes nos nouvelles auprès des DG, des SMA et des SM. Pourquoi ne nous adressons-nous pas à eux? Cela leur remonterait peut-être le moral. Cela remonterait peut-être le nôtre si nous parlions aux gens qui sont chargés de prendre de telles décisions.

Nous venons de mener un important exercice par rapport à une mesure législative sur l'eau. Le MAINC avait l'impression qu'il était absolument nécessaire que nous répondions aux besoins des Premières nations et que nous gérions les fonds et les projets visant à les approvisionner en eau potable. Je pense que la vérificatrice générale l'a fait, mais le processus n'en est pas nécessairement plus efficace pour autant.

Le secteur de l'éducation ne dispose d'aucune mesure législative qui lui permet de couvrir la somme. Il n'a certainement pas le pouvoir législatif de confier au MAINC le mandat d'établir des règlements, d'assurer les niveaux de financement nécessaires ou de répondre aux besoins, par exemple, en matière d'infrastructure, afin de mettre en œuvre un système d'éducation aussi complexe que celui que nous avons créé au sein de ce régime fédéral-provincial archaïque.

Devrions-nous recommander l'élaboration d'une mesure législative détaillée qui assujétiirait le ministère à des règlements et lui donnerait le pouvoir d'obtenir les fonds nécessaires pour répondre à vos besoins?

M. Isaac : Je suis d'accord avec ce que je crois entendre. Il y a trois ans, nous avons exercé des pressions sur notre député local. Il a informé...

Le sénateur Dallaire : Vous n'êtes pas censé avoir un député. Vous appartenez à une nation distincte.

M. Isaac : Oui, mais nous sommes...

Le sénateur Dallaire : Quoi qu'il en soit, il y en a un à l'échelle locale.

Mr. Isaac: When we were lobbying for funds, he stated that we injected — I forget the amount, into education. However, those dollars had never filtered down to the First Nation. When we lobbied him, we had no answer for him as to what happened.

He asked, “We just put all these dollars into education. Where did they go?” Some time after that, we did a review and we found out that INAC had increased their bureaucracy. I would love to see the government oversee their responsibility of their different departments to find out where those dollars are going.

These dollars are being moved from this table to somewhere. It is only right for you to check and find out exactly where those dollars are going. I am here to tell you today that those dollars are not filtering down to us, the individual First Nations, the students, the teachers and the staff who require them.

If that could happen, it would be great. Perhaps the dollars that are implemented could put to better use. Perhaps there is adequate funding there. However, I do not know where those dollars are going. We do plenty of reporting on the dollars that we receive.

Senator Dallaire: What is the student population from grade 1 to K12 in your area of responsibility?

Mr. Isaac: We just initiated a full-time junior kindergarten, as the province has issued. Unfortunately, we do not have the funds to hire the early childhood education teachers as required by the province as well. At my First Nation, we have approximately 400 students from JK to Grade 12.

Senator Dallaire: When was the last time you had any new infrastructure built in your area for school amenities such as a gym or a pool?

Mr. Isaac: I believe our school was built in 1954 or 1957. It is basically the same school. There have been a few additions to it. I do not know when the most recent addition was —

Senator Dallaire: You have answered the question.

Mr. Isaac: It was quite a while ago.

Senator Lovelace Nicholas: Is the funding formula that is allocated from the government the same for the First Nations, such as your 4,000 community members, as it is across Canada?

Mr. Isaac: We have over 4,000 community members.

Senator Lovelace Nicholas: My community has 2,500. Does the formula allocate the same amount of money?

Mr. Isaac: To my understanding, yes. I do not know who developed these formulas or how they came up with them.

Senator Lovelace Nicholas: Take a guess.

M. Isaac : Lorsque nous exerçons des pressions sur lui pour obtenir des fonds, il a déclaré que le gouvernement avait investi une certaine somme — j’oublie le montant exact — dans l’éducation. Toutefois, cet argent n’est jamais parvenu à la Première nation. À l’époque où nous lui parlions, nous n’étions pas en mesure de lui expliquer ce qui était advenu de cet argent.

Il nous a dit : « Nous venons d’investir tout cet argent dans l’éducation. Où est-il passé? » Quelque temps après, nous avons mené une enquête, et nous avons découvert que le MAINC l’avait utilisé pour accroître son appareil bureaucratique. J’aimerais que le gouvernement prenne ses responsabilités et surveille ses divers ministères afin de découvrir où ces fonds sont dépensés.

Ils passent des coffres de l’État à d’autres poches. Il serait normal que vous vérifiiez où ils sont allés exactement. Je suis ici aujourd’hui pour vous dire que ces fonds ne nous parviennent pas, à nous, les Premières nations, les élèves, les enseignants et les membres du personnel, qui en avons besoin.

Si cela pouvait se produire, ce serait merveilleux. Peut-être que l’argent investi pourrait être utilisé à meilleur escient. Peut-être que le financement est adéquat. Cependant, je ne sais pas où ces dollars sont dépensés. Dieu sait que nous rendons pleinement compte des dollars que nous recevons.

Le sénateur Dallaire : Combien d’élèves de la maternelle à la 12^e année sont sous votre responsabilité?

M. Isaac : Nous venons de mettre sur pied une prématernelle à temps plein, conformément aux directives de la province. Malheureusement, nous n’avons pas les moyens d’embaucher des éducateurs de la petite enfance, comme la province l’exige également. Dans ma Première nation, il y a environ 400 élèves, de la prématernelle à la 12^e année.

Le sénateur Dallaire : À quand remonte la dernière fois où vous avez fait construire une nouvelle installation scolaire dans votre région, comme un gymnase ou une piscine?

M. Isaac : Je pense que notre école a été construite en 1954 ou 1957. Elle est restée essentiellement la même à l’exception de quelques adjonctions. J’ignore quand la plus récente adjonction a été...

Le sénateur Dallaire : Vous avez répondu à la question.

M. Isaac : C’était il y a longtemps.

Le sénateur Lovelace Nicholas : La formule utilisée pour allouer des fonds à une Première nation, comme votre collectivité de 4 000 membres, est-elle identique à celle employée à l’échelle canadienne?

M. Isaac : Notre collectivité compte plus de 4 000 membres.

Le sénateur Lovelace Nicholas : La mienne en compte 2 500. La formule arrive-t-elle à la même somme?

M. Isaac : À ma connaissance, oui. Je ne sais pas qui a élaboré ces formules ou comment elles ont été élaborées.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Faites une hypothèse.

Mr. Isaac: There are certain thresholds of numbers, but because of the new legislation with the *McIvor* Act, we are looking forward to possibly reaching 5,000. When we reach that threshold, we will receive a new batch of dollars. It is on a scale. It is the same thing with education.

I do not know the exact numbers. However, suppose you have 100 to 200 students. You get the same amount of funding for 100 students as you do for 199 students. It is a lot easier to meet the needs of 100 students than those of 199 students with the same dollars.

It would be nice to know who developed the funding formulas and the rationale behind them, but it would be nice to have the formulas reviewed.

Senator Lovelace Nicholas: We have heard about the 2 per cent cap. Some people have said that there is no cap. You are saying that there is a cap. If that cap were lifted, it would help the First Nations for their education and the extra people that are coming in because of the *McIvor* case. Would that be a help for the First Nations?

Mr. Isaac: Even without the *McIvor* case, lifting that cap would be extremely helpful to our First Nation and our current population of students and staff.

That cap was instituted 15 to 17 years ago. It is impossible to keep up with inflation, the cost of living, infrastructure, equipment, supplies, and everything else that goes up. One just cannot keep up with it.

The Deputy Chair: I thank all honourable senators for their questions. I thank our witness, Mr. Isaac. You answered all the questions. We had some interesting questions today. As Senator Stewart Olsen said, you are our sole witness and you answered many questions extremely well. As a previous university professor and administrator, I say that you passed your PhD in oral defence admirably.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, March 23, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:47 p.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: issues concerning First Nations education).

Senator Lillian Eva Dyck (*Deputy Chair*) in the chair.

M. Isaac : Il existe certains seuils, mais, en raison de la nouvelle mesure législative découlant de l'affaire *McIvor*, nous avons hâte que notre population atteigne 5 000 habitants. Lorsque nous aurons atteint ce seuil, nous recevrons des fonds supplémentaires. C'est fondé sur une échelle, tout comme l'éducation.

Je ne connais pas les chiffres exacts, mais supposons que votre école compte 100 à 200 élèves. Votre financement est identique que vous instruisiez 100 élèves ou 199 élèves. Il est beaucoup plus facile de répondre aux besoins de 100 élèves avec cet argent qu'à ceux de 199 élèves.

J'aimerais bien savoir qui a élaboré ces formules de financement et comprendre la logique qui les sous-tend, mais j'aimerais surtout qu'elles soient révisées.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Nous avons entendu parler du plafond de 2 p. 100. Certaines personnes affirment qu'il n'y a aucun plafond, mais vous dites qu'il y en a un. Si ce plafond était éliminé, cela aiderait les Premières nations à financer leur éducation et à gérer les nouveaux membres qui arrivent en raison de l'affaire *McIvor*. Cette mesure viendrait-elle en aide aux Premières nations?

M. Isaac : Même sans l'affaire *McIvor*, l'élimination de ce plafond aiderait énormément notre Première nation, notre effectif étudiant actuel et les membres de notre personnel.

Ce plafond a été instauré il y a 15 à 17 ans. Il nous empêche de suivre le rythme de l'inflation, du coût de la vie, du coût des infrastructures, du coût des fournitures et de toutes les autres choses qui augmentent. Il nous est simplement impossible de progresser au même rythme.

La vice-présidente : Je remercie tous les sénateurs de leurs questions, et je remercie notre témoin, M. Isaac. Vous avez répondu à toutes nos questions aujourd'hui, dont quelques-unes qui étaient d'un grand intérêt. Comme le sénateur Stewart Olsen l'a dit, vous êtes notre seul témoin, et vous avez admirablement répondu à bon nombre de nos questions. En tant qu'ancienne professeure et administratrice d'université, j'affirme que vous avez réussi votre doctorat en défense orale avec brio.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 23 mars 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, afin d'étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[English]

The Deputy Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the web.

My name is Dr. Lillian Dyck, and I am from Saskatchewan. I am the deputy chair of the committee, and I am sitting in for Senator Gerry St. Germain, who is the chair of the committee and who is unable to be with us this evening.

The mandate of this committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Given this mandate, the committee has undertaken a study to examine possible strategies for reform, concerning First Nations primary and secondary education, with a view to improving outcomes. Among other things, the study has focused on the following: First, tripartite education agreements; second, governance and delivery structures; and, third, possible legislative frameworks.

This evening we were meant to hear from two witnesses, the Minister and the Deputy Minister of Education, Culture and Employment, from the Government of the Northwest Territories. I believe the minister has been delayed due to circumstances concerning his flights.

Before hearing from the witness who is here, I would like to introduce members of this committee who are present for this meeting. On my left is Senator Sandra Lovelace Nicholas from New Brunswick and Senator Larry Campbell from British Columbia; and on my right is Senator Nancy Ruth from Ontario, Senator Carolyn Stewart Olsen from New Brunswick, Senator Nancy Greene Raine from British Columbia and Senator Jacques Demers from Quebec.

Members of the committee, please help me in welcoming our witness from the Government of the Northwest Territories, Mr. Dan Daniels, Deputy Minister, Department of Education, Culture and Employment. Mr. Daniels, if you would proceed with your presentation, you will then have an opportunity after to answer questions from the senators.

Dan Daniels, Deputy Minister, Department of Education, Culture and Employment, Government of the Northwest Territories: Thank you, and good evening, senators and committee members. First, I want to convey regrets on behalf of Minister Lafferty, who is unable to join us this evening. He was en route, but his flight has been delayed. He will be arriving in Ottawa later than he was hoping.

My name is Dan Daniels, and I am Deputy Minister of Education, Culture and Employment for the Government of the Northwest Territories. First, I would like to thank you for providing the opportunity for the Government of the Northwest Territories to make a presentation on the educational attainment of Aboriginal opportunities. I understand the focus of your work is on First Nation learners, but it is important to ensure that the

[Traduction]

La vice-présidente : Bonjour. J'aimerais souhaiter la bienvenue aux honorables sénateurs et aux membres du public qui suivent notre réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur la chaîne CPAC ou dans Internet.

Je suis Lillian Dyck, et je viens de la Saskatchewan. Je suis vice-présidente du comité, et je remplace le sénateur Gerry St. Germain, le président du comité, car il ne pouvait pas être des nôtres ce soir.

Notre comité a pour mandat d'examiner les mesures législatives et les questions relatives aux peuples autochtones du Canada en général. Dans le cadre de ce mandat, nous avons entrepris une étude sur les stratégies possibles de réforme de l'enseignement primaire et secondaire dans les Premières nations en vue d'améliorer les résultats scolaires. L'étude porte notamment sur les ententes tripartites sur l'éducation, les structures de gouvernance et de prestation des services et les cadres législatifs possibles.

Nous devons entendre deux témoins ce soir, c'est-à-dire le ministre et le sous-ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Je crois que le ministre sera en retard, car il semble avoir éprouvé des difficultés avec ses vols.

Avant d'entendre le témoin qui est présent, j'aimerais vous présenter les membres du comité qui assistent à notre réunion. À ma gauche se trouvent le sénateur Sandra Lovelace Nicholas, du Nouveau-Brunswick, et le sénateur Larry Campbell, de la Colombie-Britannique. À ma droite se trouvent le sénateur Nancy Ruth, de l'Ontario, le sénateur Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick, le sénateur Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique, et le sénateur Jacques Demers, du Québec.

Chers collègues, veuillez vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à notre témoin du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, M. Dan Daniels, le sous-ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Monsieur Daniels, vous pouvez commencer avec votre exposé; vous pourrez ensuite répondre aux questions des sénateurs.

Dan Daniels, sous-ministre, ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest : Merci et bonsoir, sénateurs et membres du comité. Tout d'abord, je veux vous transmettre le message du ministre Lafferty, qui se dit désolé de ne pas pouvoir se joindre à nous ce soir. Il était en route, mais son vol a été retardé. Il arrivera donc à Ottawa plus tard que prévu.

Je suis Dan Daniels, sous-ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Tout d'abord, je tiens à vous remercier de permettre au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest de faire un exposé sur les possibilités pour les Autochtones d'atteindre un certain niveau de scolarité. Je comprends que vos travaux concernent surtout les apprenants des Premières nations, mais il

needs of all Aboriginal learners are considered as we move forward as a nation to make improvements in educational achievement.

This is particularly the case in places such as the Northwest Territories, where we have one public education system under the mandate of the Government of the Northwest Territories for all residents, including First Nations, Inuit, Metis and non-Aboriginal residents.

I will begin by giving some demographics of the Northwest Territories.

We have 33 communities, the largest is the city of Yellowknife, with a population of approximately 19,500 people, and the smallest community is Kakisa with approximately 55 residents. It may interest you to know that the school in Kakisa has only eight students this year. With such a small population, you will understand that it is unlikely that we will see services such as child care centres developed in a community of that size.

There is no or limited road access to the majority of our communities in the NWT. Many are only accessible by road during a brief winter-road season. The remoteness and isolation have a great impact on many things in the community, including the availability of program materials. Facility development or activities requiring resources require detailed planning well in advance to place equipment orders for arrival by barge once a year, or residents must face the high cost of flying in these materials and other supplies.

The NWT has a relatively healthy employment rate and low unemployment, but the territory-wide nature of these numbers masks the sometimes very high unemployment rate in our smaller communities.

The NWT population is approximately 50 per cent Aboriginal, with our smaller communities being primarily Aboriginal. There are 11 official languages in the Northwest Territories, and we are seeing declines in Aboriginal language use by our young people in many regions. Approximately 65 per cent of our school population is Aboriginal. The NWT has 49 schools that are administered by eight education authorities. We have two reserves in the NWT, and their education services are provided by the Government of the Northwest Territories through the education authorities.

We have three settled land claims in the Northwest Territories, and one self-government agreement in place. Other self-government agreements are in negotiations with the Aboriginal people. Jurisdiction in education is a mandate area that the one existing self-government may choose to draw down, and it is one that can be expected to be drawn down by emerging self-governments in the future.

Your committee has identified a number of questions to serve as guidelines for witnesses to speak to, and I will address some but not all of them, bearing in mind that the scope of the mandate for

est important que nous tenions compte des besoins de tous les apprenants autochtones lorsque nous nous efforçons d'améliorer le niveau de scolarité au pays.

C'est précisément le cas dans des endroits comme les Territoires du Nord-Ouest, où le gouvernement territorial supervise un seul système d'éducation public qui dessert tous les habitants, ce qui comprend les Premières nations, les Inuits, les Métis et les résidents non autochtones.

Je vais commencer par quelques données démographiques au sujet des Territoires du Nord-Ouest.

Les territoires comptent 33 collectivités; Yellowknife est la plus grande, avec une population de 19 500 habitants, et Kakisa, où vivent environ 55 personnes, est la plus petite. Vous serez peut-être intéressés par le fait qu'il y a seulement huit élèves qui fréquentent l'école de Kakisa cette année. Vous comprendrez qu'avec une si petite population, il est peu probable d'y retrouver des services comme des garderies.

Il est impossible ou difficile d'accéder à la plupart des collectivités des T.N.-O. par la route. Un grand nombre d'entre elles ne sont accessibles par la route que pendant la courte saison des routes d'hiver. L'éloignement et l'isolement entraînent des répercussions importantes sur de nombreux aspects de la collectivité, notamment sur la disponibilité du matériel pédagogique. L'aménagement d'installations ou la mise sur pied d'activités nécessitant des ressources doivent être minutieusement planifiés longtemps à l'avance afin de commander les matériaux et d'autres fournitures qui seront livrés par barge une fois par année, faute de quoi les résidents devront payer le coût élevé du transport aérien.

Les T.N.-O. profitent d'un taux d'emploi relativement sain et d'un bas taux de chômage, mais ces données, lorsqu'elles couvrent l'ensemble du territoire, dissimulent parfois le taux de chômage très élevé qui existe dans les petites collectivités.

La population des T.N.-O. est autochtone à 50 p. 100 environ, les plus petites collectivités étant à prédominance autochtone. On compte 11 langues officielles dans les Territoires du Nord-Ouest, et nous constatons que les langues autochtones sont de moins en moins parlées par les jeunes dans de nombreuses régions. Les T.N.-O. ont 49 écoles administrées par huit conseils scolaires et environ 65 p. 100 des élèves sont autochtones. Nous avons deux réserves, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest y assure les services d'éducation par l'entremise des conseils scolaires.

Trois revendications territoriales sont réglées et une entente d'autonomie gouvernementale est signée; d'autres sont en négociation avec les peuples autochtones. La compétence en éducation est un aspect du mandat que le gouvernement autonome existant pourrait décider de réduire, et on pourrait s'attendre à ce que les gouvernements autonomes émergents suivent cette voie dans l'avenir.

Vous avez proposé un bon nombre de questions dont les témoins peuvent se servir pour orienter leur exposé, et je vais parler de certaines d'entre elles, mais je ne les aborderai pas

education in the Northwest Territories is different from those in the provinces when it comes to First Nations and Aboriginal people.

What are the key challenges that have been identified by your committee to providing quality primary and secondary education to First Nations learners, and what are some of the key opportunities? I will speak to these questions.

I believe that the NWT faces many challenges that are similar to challenges faced elsewhere in Southern Canada. I will outline a number of these challenges, not all of them but some of the key ones.

The first challenge is the attendance rate for Aboriginal students, which is significantly lower than for non-Aboriginal students, and this starts in the first years of schooling. By the time students reach grade 10, many will have missed the equivalent of two years of schooling. This is a lot of schooling to miss, and many students have difficulty catching up in later years.

The second challenge is parental engagement. Because many adults were not able to complete high school during the residential school system, a number of parents have not acquired the skills, knowledge and confidence in education that would enable them to support the education of their children. In many cases, education is seen as strictly the responsibility of the schools.

The third challenge relates to costs. The remoteness and isolation of many of our communities means that the cost of delivering education programs and services is high and becomes even more challenging in small communities with small student populations. This can mean that it is a challenge for schools to offer a full array of courses to students whose needs and interests can be quite diverse. The specialized supports that a student might need are not always readily available in a number of our smaller communities due to the costs and difficulty in recruiting those professionals.

The fourth challenge is continuity. Teacher turnover averages about 20 per cent in the NWT each year, and is higher in the small and remote communities. A small community that has four or six educators can experience 100 per cent turnover in some years. This means that students lack the continuity of relationships with teachers who understand their learning needs and interests.

The fifth challenge is the relevancy of curriculum and resources. It is a challenge to ensure that the curriculum content and resources are meaningful for students. We have historically relied on curriculum and resources from Southern Canada, and these can often be lacking in material that is significant or meaningful for northern students.

toutes, sans toutefois oublier que la portée du mandat en éducation dans les Territoires du Nord-Ouest est différente de celle des provinces lorsqu'on parle des Premières nations et des Autochtones.

Selon votre comité, quels sont les principaux défis que pose la prestation à l'intention des élèves autochtones de programmes d'enseignement primaire et secondaire et quelles sont les principales possibilités? Je vais aborder ces questions.

Je pense que les T.N.-O. doivent relever de nombreux défis similaires à ceux qui se posent ailleurs dans le Sud du Canada. Je vais passer brièvement en revue un certain nombre d'entre eux, mais pas tous; je vais seulement parler des plus importants.

Le premier défi est lié au taux d'assiduité des élèves autochtones; en effet, il est beaucoup plus faible que celui des élèves non autochtones, et cela commence dès les premières années. Lorsque les élèves arrivent en 10^e année, leurs absences équivalent à deux années scolaires; c'est beaucoup, et un grand nombre d'entre eux ont de la difficulté à rattraper leur retard sur le plan scolaire par la suite.

Le deuxième défi concerne l'engagement des parents. Étant donné que bien des adultes n'ont pas pu terminer leurs études secondaires à l'époque des pensionnats indiens, un bon nombre d'entre eux n'ont pas acquis les habiletés, les connaissances et la confiance dans l'éducation qui leur permettraient de soutenir leurs enfants dans leur scolarisation. Dans bien des cas, l'éducation est perçue comme relevant exclusivement des écoles.

Le troisième défi concerne les coûts. En effet, l'éloignement et l'isolement d'un grand nombre de nos collectivités signifient que le coût relatif à la réalisation des programmes et à la prestation des services d'éducation est élevé et c'est encore plus difficile dans les petites collectivités où les élèves sont peu nombreux. Il peut aussi être difficile pour les écoles d'offrir un large éventail de cours qui correspondent aux besoins et aux intérêts variés des élèves. Les soutiens spécialisés dont les élèves pourraient avoir besoin ne sont pas toujours disponibles sur-le-champ dans un grand nombre de nos plus petites collectivités, en raison de leurs coûts et de la difficulté à recruter des professionnels.

Le quatrième défi concerne la continuité. En effet, le roulement du personnel enseignant atteint 20 p. 100 en moyenne chaque année dans les Territoires du Nord-Ouest, et il est encore plus élevé dans les petites collectivités éloignées. De plus, une petite collectivité qui emploie quatre ou six éducateurs peut voir son taux de roulement atteindre 100 p. 100 certaines années. Les élèves ne peuvent donc pas profiter d'un lien durable avec des enseignants qui comprennent leurs besoins d'apprentissage et leurs intérêts.

Le cinquième est la pertinence du programme et des ressources. Il est difficile de s'assurer que le contenu du programme et les ressources ont une signification pour les élèves. Traditionnellement, nous dépendions des programmes et des ressources du Sud du Canada et souvent, leur contenu n'était pas pertinent pour les élèves du Nord.

The sixth and final key challenge is access to the Internet. Most NWT students do not have the same type of access to the Internet that is available in other parts of Canada. Consequently, as use of the World Wide Web for educational purposes increases, northern students are placed at an increasing educational disadvantage to their southern counterparts.

Part of your question was about the best ways to address these challenges. We are taking a number of actions to address these challenges. While a number of actions have been under way for several years, we have also undertaken a new engagement process to ensure that everyone understands that they have a significant role in supporting the education of students. A new initiative, called the Aboriginal Student Achievement Initiative has been launched to promote the active involvement of educators, Aboriginal governments, communities and families in supporting the education of young people. An outcome of this initiative will be that each region and community will develop education plans that tackle the challenges that are most significant for their region or community.

The Aboriginal Student Achievement Initiative has launched promotional activities that send clear and strong messages to students and parents on the need to improve attendance and the impact that poor attendance will have on education outcomes. Emerging and future initiatives will support four broad thematic areas including early childhood development — school readiness — literacy, student and family support, and Aboriginal language and curriculum development.

The Aboriginal Student Achievement Initiative respects the premise upon which our education system is built in the Northwest Territories. The Government of the Northwest Territories provides the legislative and funding frameworks for education in the NWT, and we set standards for curriculum, graduation requirements and teacher qualifications. The education authorities have the mandate to deliver education programs and services for students within their respective communities. The education authorities have the power to allocate resources in a manner that they deem best to respond to the education needs of their students.

In recognition that the foundation for learning comes well before students enter the formal school system, we are also reviewing our early childhood development framework so that we can make appropriate adjustments to improve early childhood development supports including better preparing young children to enter the formal education system. We currently provide support to early childhood operators to run early childhood programs including language nests, and we provide support for child and family literacy support programs. However, we still find, in too many cases, that children are entering the school system lacking some of the essential basic skills that will enable them to succeed in schooling.

Le sixième et dernier point est l'accès à Internet. Dans les T.N.-O, la plupart des élèves n'ont pas le même genre d'accès à Internet que dans les autres parties du Canada. En conséquence, plus le web est utilisé à des fins éducatives, plus les élèves du Nord sont désavantagés sur le plan éducatif par rapport à ceux du Sud.

Votre question portait en partie sur les meilleures façons de régler ces problèmes. Pour ce faire, nous avons pris plusieurs mesures, dont certaines sont mises en œuvre depuis plusieurs années. Toutefois, nous avons aussi mis en œuvre un nouveau processus d'engagement pour nous assurer que tous comprennent qu'ils ont un rôle important à jouer dans l'éducation des élèves. Une nouvelle initiative, qu'on appelle l'initiative d'amélioration de la réussite scolaire des Autochtones, a été lancée pour favoriser la participation active des éducateurs, des gouvernements autochtones, des collectivités et des familles au soutien de l'éducation des jeunes. Un des résultats escomptés est que chaque région et collectivité cible les problèmes les plus importants et élabore des plans d'action en matière d'éducation qui permettront de régler ces problèmes.

Dans le cadre de l'initiative, on a lancé une série d'activités promotionnelles afin d'envoyer aux élèves et aux parents un message clair sur la nécessité d'améliorer l'assiduité à l'école et sur les répercussions de l'absentéisme sur la réussite scolaire. Les nouvelles mesures — et celles qui viendront par la suite — seront centrées sur quatre grands thèmes : le développement de la petite enfance, ou la préparation à l'école; l'alphabétisation; l'aide aux élèves et aux familles; les langues autochtones et l'élaboration du programme d'études.

L'initiative est fondée sur le principe même du réseau de l'éducation des Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement territorial s'occupe des cadres législatif et financier, et nous établissons les normes relatives au programme, aux critères d'obtention du diplôme et aux compétences des enseignants. Le mandat des responsables de l'éducation est de fournir aux élèves des programmes et des services en matière d'éducation dans leurs collectivités respectives, et ils ont le pouvoir d'affecter les ressources de la façon qu'ils jugent la plus appropriée pour satisfaire aux besoins en éducation de leurs élèves.

Reconnaissant que l'apprentissage commence bien avant l'entrée des élèves dans le réseau scolaire, nous examinons également notre cadre de développement de la petite enfance afin de faire les ajustements nécessaires à l'amélioration des mesures d'aide à la petite enfance, ce qui consiste notamment à mieux préparer les jeunes enfants à entrer dans le réseau scolaire. Nous fournissons actuellement du soutien aux intervenants de ce secteur afin de mettre en œuvre des programmes de la petite enfance, ce qui inclut les programmes de « renaissance » de la langue, et nous soutenons les programmes d'alphabétisation des enfants et des familles. Cependant, on constate toujours que trop souvent, les enfants qui entrent dans le système scolaire n'ont pas toutes les compétences de base essentielles à leur réussite scolaire.

Successful education is largely determined by the quality of educators in the schools. We have a teacher education strategy designed to encourage more Aboriginal northerners to become teachers so that they can support a culture-based education system and bring greater stability to our teaching force, particularly in our small and remote communities. The program is delivered by Aurora College, our only public post-secondary institution in the Northwest Territories, and the college works closely with the University of Saskatchewan. We have reintroduced a community-based education program in an attempt to attract more students from smaller communities into the program.

The teacher education program is linked closely to the Aboriginal language and culture instructor program, ALCIP. The ALCIP is a two-year diploma program designed to provide educators with the skills to teach Aboriginal language and culture in the school system. Students may attend this program on a full- or part-time basis.

We also recognize the importance of ongoing professional development for educators. We provide in-service support to educators so that they can implement new and revised curriculum and resources. As part of the collective agreement we have with the Northwest Territories Teachers' Association, we also commit funding toward professional development. The agreement calls for 2.25 per cent of teaching salaries to be pooled for professional development of teachers.

As part of the Aboriginal Student Achievement Initiative, we have also implemented mandatory cultural orientation for all educators at the start of each school year. This initiative helps teachers become oriented to the communities and cultures in which they will teach and provides them with greater knowledge and understanding of their students. For a number of years now, we have also supported the NWT Teacher Induction Program, in which experienced teachers are matched with beginner teachers in each school so that the new teachers can have supports that will help them to adjust to the demands of the teaching profession and to become acquainted with the communities in which they will be working.

We also have the Educational Leadership Program; it is mandatory for all principals to complete this program if they wish to continue as principals in our schools. The program is designed to develop the educational leadership of principals and covers topics such as the culture-based learning, community engagement, culturally responsive schools and school improvement planning, among others.

To help manage the high cost of program and service delivery, we are also looking at alternative ways of delivering education programs through distance learning, including the Internet. As I mentioned earlier, access to the Internet is a challenge in many

Une éducation réussie est largement déterminée par la qualité des enseignants. Nous avons une stratégie de formation des enseignants visant à inciter plus d'Autochtones du Nord à devenir enseignants afin qu'ils puissent soutenir un système d'éducation fondé sur la culture et apporter une plus grande stabilité à notre corps enseignant, en particulier dans les petites collectivités éloignées. Le programme est offert par le Collège Aurora, le seul établissement d'enseignement postsecondaire public des Territoires du Nord-Ouest, qui travaille en étroite collaboration avec l'Université de la Saskatchewan. Nous avons rétabli un programme d'éducation à l'échelle locale dans une tentative d'attirer davantage d'étudiants des petites collectivités vers le programme.

Le programme de formation des enseignants est étroitement lié au Programme des initiatives communautaire en langues autochtones, ou PICLA, un programme de deux ans menant au diplôme. Il est conçu pour fournir aux éducateurs les compétences nécessaires à l'enseignement de la langue et de la culture autochtones. Les étudiants peuvent suivre ce programme à temps plein ou partiel.

Nous reconnaissons aussi l'importance de la formation continue des éducateurs. Nous fournissons aux éducateurs des services d'aide à l'interne afin qu'ils puissent mettre en œuvre les nouveaux programmes, les programmes revus et les ressources. Dans le cadre de la convention collective signée avec la Northwest Territories Teachers' Association, nous nous sommes aussi engagés à financer le perfectionnement professionnel. L'accord prévoit que 2,25 p. 100 du salaire des enseignants doit être consacré à leur perfectionnement professionnel.

Dans le cadre de l'initiative d'amélioration de la réussite scolaire des Autochtones, nous avons également mis en place un programme d'orientation culturelle obligatoire auquel tous les enseignants doivent participer au début de chaque année scolaire. Cette initiative aide les enseignants à connaître les collectivités et les cultures dans lesquelles ils évolueront et à mieux connaître et comprendre leurs élèves. Depuis maintenant quelques années, nous avons également soutenu le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant des T.N.-O., dans le cadre duquel, dans chaque école, les enseignants expérimentés sont jumelés à des enseignants débutants afin de leur offrir un soutien qui les aidera à s'adapter aux exigences de la profession et à se familiariser avec les collectivités dans lesquelles ils vont travailler.

Nous avons également le Programme de leadership en éducation; tous les directeurs d'école doivent terminer ce cours s'ils souhaitent continuer à exercer ce rôle dans nos écoles. Le programme est conçu pour développer le rôle de chef de file sur le plan pédagogique des directeurs d'école, et on y aborde des sujets tels que l'apprentissage fondé sur la culture, l'engagement communautaire, les écoles culturellement adaptées et la planification de l'amélioration des écoles, entre autres.

Pour aider à gérer le coût élevé de l'exécution des programmes et de la prestation des services, nous cherchons aussi d'autres façons d'offrir des programmes éducatifs par la formation à distance, y compris Internet. Comme je l'ai mentionné plus tôt,

of our communities. One project we have underway is to determine the effectiveness of redirecting Internet traffic for our schools off the government's main pipe for Internet traffic. Early indications are promising for providing more Internet access to schools.

Accountability is another key aspect for ensuring that the education system is responding to the needs of students. To that end, all schools are required to develop a school improvement plan that demonstrate the strategic actions they are taking to meet the education needs of students in their schools.

Despite the many initiatives to improve our northern education system, we continue to face a number of challenges in meeting the education needs of Aboriginal students. Some of these are due to the ongoing effects of the residential school era, and others are due to the high cost of providing programs and services to small and remote communities where student numbers might be quite small.

With respect to tripartite agreements, the Government of the Northwest Territories is not involved in tripartite agreements because we have the full mandate for education in the Northwest Territories. Nonetheless, if there are national programs that help support the education achievement of First Nations students, we would be interested in seeing how these can be of benefit to Aboriginal students in the Northwest Territories. This is particularly important for any of the Aboriginal governments in the NWT that choose to draw down the mandate for education through their self-government agreements.

I appreciate the opportunity to make a presentation this evening and be allowed to provide an overview of the key education challenges and initiatives that we have in place to improve the education outcomes for Aboriginal students in the Northwest Territories.

The Deputy Chair: Thank you for the presentation, Mr. Daniels. If any senators would like to pose a question, please let us know. I will start with a few general questions.

You were talking about the complexity of the communities in the Northwest Territories, that you have a number of small communities versus the largest city, which is Yellowknife. Would you say that the majority of your communities are small and that your biggest difficulty is dealing with those communities that are located at great distances from each other so that it is hard to get the proper facilities, teachers and actual structure to deliver kindergarten to grade 8?

Mr. Daniels: Yes, it is definitely a challenge. Our total population in the Northwest Territories is about 42,000 people. Approximately half those people live in Yellowknife. There are a number of other larger regional centres, including Fort Smith, Inuvik and Hay River, which are the next three largest. Definitely the majority of our communities have fewer than 1,000 residents, and the remoteness and the isolation of a number of communities do make it a challenge.

dans beaucoup de nos collectivités, l'accès à l'Internet pose problème. Afin d'offrir aux écoles un meilleur accès à Internet, un de nos projets actuels consiste à évaluer l'efficacité de l'utilisation du réseau d'accès à Internet du gouvernement par les écoles. Les premiers résultats sont prometteurs.

La reddition de comptes est un autre aspect essentiel si l'on veut s'assurer que le réseau scolaire satisfait aux besoins des élèves. À cette fin, toutes les écoles sont tenues d'élaborer un plan d'amélioration qui indique quelles actions stratégiques elles mettent en œuvre pour satisfaire aux besoins en éducation des élèves.

Malgré les nombreuses mesures adoptées pour améliorer le réseau scolaire du Nord, nous avons toujours des difficultés pour ce qui est de la satisfaction des besoins scolaires des élèves autochtones. Certains sont attribuables aux effets durables de l'époque des pensionnats, et d'autres sont liés au coût élevé de l'exécution des programmes et de la prestation des services aux petites collectivités éloignées, où le nombre d'étudiants peut être assez bas.

Pour ce qui est des accords tripartites, le gouvernement territorial n'y participe pas parce qu'il a la pleine compétence en matière d'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest. Néanmoins, s'il existe des programmes nationaux qui contribuent à soutenir la réussite scolaire des élèves des Premières nations, nous aimerions savoir en quoi cela permettrait d'aider les élèves autochtones des Territoires du Nord-Ouest. C'est particulièrement important pour les gouvernements autochtones des T.N.-O qui choisissent de s'occuper de l'éducation dans le cadre des ententes sur l'autonomie gouvernementale.

Je vous suis reconnaissant d'avoir eu l'occasion de faire un exposé ce soir et de pouvoir vous donner un aperçu des problèmes clés en matière d'éducation et des initiatives que nous avons mises en place pour améliorer les résultats scolaires des élèves autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest.

La vice-présidente : Merci de votre exposé, monsieur Daniels. Sénateurs, si vous désirez poser une question, je vous prie de m'en faire part. Je vais commencer par quelques questions d'ordre général.

Vous avez parlé de la complexité des collectivités dans les Territoires du Nord-Ouest, et vous avez dit que vous avez plusieurs petites collectivités et une ville plus grande, Yellowknife. Diriez-vous que la majorité de vos collectivités sont petites et que votre plus grande difficulté est de composer avec ces collectivités qui sont très éloignées les unes des autres, à un point tel qu'il est difficile d'avoir les installations, les enseignants et la structure nécessaires pour offrir des classes de la maternelle à la huitième année?

M. Daniels : Oui, c'est certainement un défi. La population totale des Territoires du Nord-Ouest est d'environ 42 000 personnes, dont près de la moitié vivent à Yellowknife. Il y a plusieurs autres grands centres régionaux, comme Fort Smith, Inuvik et Hay River, qui sont les trois centres en importance. La majorité de nos collectivités comptent certainement moins de 1 000 habitants; l'éloignement et l'isolement de plusieurs d'entre elles posent problème.

There are also some advantages to having small schools because teachers get to spend more time with a smaller number of students in some communities. It has some disadvantages as well in terms of not having a wide array of courses or education or teaching supports that might be available in a larger school environment.

The Deputy Chair: You were talking about including culture and language in your curriculum. You mentioned 11 Aboriginal languages. Is there one dominant language? Do you see the education system trying to accommodate all 11 languages, or will you have to make a choice?

Mr. Daniels: I should clarify that we have 11 official languages. Nine are Aboriginal, along with English and French. English is the dominant language in the NWT. We do have a francophone school board. Of the 9 Aboriginal languages, I would say that the Tlicho language is the healthiest. A number of the other languages have very few speakers. We are making efforts to develop Aboriginal language curriculum that could be used in kindergarten to grade 9. It is a challenge to attract people into the Aboriginal language and culture instructor program because very few people speak the language. We need to provide some of the essential language skills and foundation before we can build some of those education resources that can work in our schools.

Senator Campbell: It is a long way from Yellowknife to Ottawa, and I appreciate the time you have taken to come here. My question has to do with the Inuit Education Accord and the National Committee on Inuit Education. Is the NWT part of that?

Mr. Daniels: Yes, we are part of the Inuit Education Accord. A strategy is being developed. The working group is completing some ongoing work toward the finalization of that strategy.

Senator Campbell: How many Inuit people live in the Northwest Territories?

Mr. Daniels: About 13 per cent of our student population is of Inuit descent, and our student population is roughly 9,000 in total in the NWT.

Senator Campbell: How close is this to coming to fruition as an ongoing program?

Mr. Daniels: On the strategy for the Inuit Education Accord, the working group is working on finalizing that strategy. It will likely identify a number of investment areas that need to be made. Part of the challenge right now for the committee is to identify an implementation plan for how those different initiatives might come to fruition.

Senator Campbell: Is it close?

Mr. Daniels: I think it still has a way to go yet before it is finalized. We expect that in the next two to three months.

Il y a aussi quelques avantages à avoir de petites écoles parce que dans certaines collectivités, les enseignants ont plus de temps à consacrer à chaque élève, puisqu'ils sont peu nombreux. Il y a quelques inconvénients aussi, comme le fait de ne pas avoir un large éventail de cours, du soutien à l'éducation ou à l'enseignement qu'on pourrait offrir dans une école plus grande.

La vice-présidente : Vous avez parlé d'inclure la culture et la langue dans votre programme. Vous avez mentionné 11 langues autochtones. Y a-t-il une langue dominante? Pensez-vous que le réseau scolaire pourra offrir des cours dans les 11 langues, ou devrez-vous choisir?

M. Daniels : Je dois préciser que nous avons 11 langues officielles. Neuf sont des langues autochtones, auxquelles s'ajoutent l'anglais et le français. L'anglais est la langue dominante dans les T.N.-O. Nous avons un conseil scolaire francophone. Parmi les neuf langues autochtones, je dirais que la langue tlicho est la plus forte. Plusieurs autres langues ont très peu de locuteurs. Nous faisons des efforts pour développer des programmes en langue autochtone qui pourraient être utilisés de la maternelle à la neuvième année. Il est difficile d'attirer les gens vers le programme d'enseignement de la langue et de la culture autochtones, car très peu de personnes parlent la langue. Avant de pouvoir offrir dans nos écoles certaines ressources éducatives qui fonctionnent, nous devons offrir certaines compétences linguistiques fondamentales.

Le sénateur Campbell : Yellowknife est bien loin d'Ottawa, et je vous suis reconnaissant d'avoir pris le temps de venir ici. Ma question porte sur l'Accord sur l'éducation des Inuits et le Comité national sur l'éducation des Inuits. Les T.N.-O en font-ils partie?

M. Daniels : Oui, nous faisons partie de l'Accord sur l'éducation des Inuits. Nous en sommes à l'étape de l'élaboration d'une stratégie. Le groupe de travail s'emploie activement à la mise au point de cette stratégie.

Le sénateur Campbell : Combien d'Inuits vivent dans les Territoires du Nord-Ouest?

M. Daniels : Environ 13 p. 100 de nos quelque 9 000 élèves sont de descendance inuite.

Le sénateur Campbell : Un programme continu est-il près de se concrétiser?

M. Daniels : Pour ce qui est de la stratégie de l'Accord sur l'éducation des Inuits, le groupe de travail est en train d'y mettre la touche finale. Il faudra sans doute déterminer où il faudra investir. Actuellement, une partie des difficultés du comité est liée à la préparation d'un plan de mise en œuvre afin de voir comment ces différentes initiatives pourraient se concrétiser.

Le sénateur Campbell : Est-ce pour bientôt?

M. Daniels : Je pense qu'il y a encore du chemin à faire avant que ce soit en forme finale. Nous croyons que cela se fera d'ici deux à trois mois.

Senator Campbell: I ask that because the information I have is that the committee met three times between September 2009 and April 2010, and now we are into 2011. If the strategy is finalized within two or three months, then that would be good.

One of the issues is always resources. Is who supplies the resources for this initiative a major ongoing issue?

Mr. Daniels: For education in the Northwest Territories, the funding has come through transfer funding from the federal government. Our government, in turn, votes on the allocation of resources to various departments for different purposes. Our government would vote on how much to allocate for education.

Senator Campbell: Money comes from the federal government to the Government of the Northwest Territories earmarked for education, is that correct?

Mr. Daniels: It is not earmarked for education; it comes in a general pool.

Senator Campbell: Is it just a pot?

Mr. Daniels: Yes; then our government votes on the allocation of the resources from the pool of money that comes from the federal government and our own revenues as well.

Senator Campbell: Do you think that is an adequate way to fund education?

Mr. Daniels: The model is a good one in the sense that the decisions on the allocation of the resources are being made by people in the Northwest Territories. As we move toward self-government, that is certainly the direction that we will be taking in the future.

Senator Campbell: That is good to hear.

Senator Nancy Ruth: Thank you for coming. When I think of 33 communities and 20,000 people, it is incomprehensible. I am from Toronto, so it is hard for me to get my head around a village or a community with eight students and staff that do not stay. I cannot even imagine this.

If you had a magic wand, what would be your top three priorities?

Mr. Daniels: First would be improved student attendance because getting students to school will make a huge difference for us. The second priority would be to ensure that we have a stable teaching force in the Northwest Territories. As I mentioned, we have a significant turnover. We do rely heavily on teachers from other parts of Canada to fulfill our teaching needs. The third priority — and I am not putting these in any order — would be increased access to Internet service provisions for our schools.

Senator Nancy Ruth: Does the community college have a teacher training course?

Le sénateur Campbell : Je pose la question parce que d'après mes renseignements, le comité s'est réuni trois fois entre septembre 2009 et avril 2010, et nous sommes maintenant en 2011. Si la stratégie est mise au point d'ici les deux ou trois prochains mois, alors ce serait bien.

Une des questions qui revient toujours est celle des ressources. Savoir de qui viennent les ressources pour cette initiative est-il un enjeu important?

M. Daniels : Pour l'éducation dans les Territoires du Nord-Ouest, le financement provient des paiements de transfert du gouvernement fédéral. Ensuite, le gouvernement des T.N.-O détermine l'affectation des ressources aux différents ministères, qui les utiliseront à des fins différentes. Le gouvernement déterminera le montant affecté à l'éducation.

Le sénateur Campbell : Le transfert du gouvernement fédéral au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est affecté spécifiquement à l'éducation, n'est-ce pas?

M. Daniels : Non. Les fonds ne sont pas affectés à l'éducation; il s'agit d'une enveloppe globale.

Le sénateur Campbell : Est-ce seulement un montant global?

M. Daniels : Oui, puis notre gouvernement répartit les ressources du montant global, qui comprend le transfert du gouvernement fédéral et nos propres revenus.

Le sénateur Campbell : Pensez-vous que c'est une façon adéquate de financer l'éducation?

M. Daniels : C'est un bon modèle, dans le sens que les décisions sur l'affectation des ressources sont prises par les gens des Territoires du Nord-Ouest. Comme nous nous dirigeons vers l'autonomie gouvernementale, c'est certainement la direction que nous prendrons à l'avenir.

Le sénateur Campbell : C'est bon de vous l'entendre dire.

Le sénateur Nancy Ruth : Merci d'être venu. Quand je pense à 33 collectivités et 20 000 personnes, c'est incompréhensible. Je suis originaire de Toronto; il est donc difficile pour moi de m'imaginer un village ou une collectivité avec huit élèves et du personnel qui ne reste pas. Je ne peux même pas l'imaginer.

Si vous aviez une baguette magique, quelles seraient vos trois priorités?

M. Daniels : La première serait d'améliorer l'assiduité des élèves, parce que les inciter à fréquenter l'école fera une énorme différence. La deuxième priorité serait de veiller à doter les Territoires du Nord-Ouest d'un corps enseignant stable. Comme je l'ai mentionné, nous avons un roulement de personnel enseignant élevé. Nous dépendons beaucoup des enseignants des autres régions du Canada pour combler nos besoins. La troisième priorité — et je ne les mets pas dans un ordre précis — serait d'améliorer l'accès à Internet dans nos écoles.

Le sénateur Nancy Ruth : Le collège communautaire offre-t-il un cours de formation des enseignants?

Mr. Daniels: Yes, Aurora College offers an undergraduate degree program that is associated with the University of Saskatchewan.

Senator Nancy Ruth: Would this be for all levels of education or is it primary school development stuff?

Mr. Daniels: It is targeted for kindergarten to grade 9 in our education system.

Senator Nancy Ruth: Of the students entering that, how many would be Aboriginal- or Native-speaking?

Mr. Daniels: The bulk of the students going into that program are Aboriginal. It is in the neighbourhood of 90 per cent. It is not an exclusive program. It is open to other students from the North to attend. In addition to students attending the teacher education program through Aurora College, we have students that opt to attend teacher education programs elsewhere in the country.

Senator Nancy Ruth: I have made an assumption — please feel free to correct me — that for employment services, the provision of services is actually a major employer within the NWT. Is that correct?

Mr. Daniels: The public service is the number one employer in the Northwest Territories. There is some significant employment in the mining industry and in transportation as well. Tourism is another big area.

Senator Nancy Ruth: I heard that the NWT had reserved 10 per cent of the diamonds to be cut and polished in the NWT and that you had brought in Armenians or some people to teach how to cut and polish diamonds, but it had not been as successful as had been hoped. Is this so; and if so, do you know why it did not work?

Mr. Daniels: We have had a number of agreements with different cutting and polishing companies that have been set up in the Northwest Territories. Part of the challenge is the cost of living in the Northwest Territories, and trying to pay the workers a meaningful wage while also keeping the cost of your finished product in a competitive position in a global environment. Quite often, the companies find that they can do the work for a lot less cost in other parts of the world.

Senator Nancy Ruth: How many other attempts are there on the part of the NWT to bring a trade in that would not be in the service sector and that might work? I am fishing around the question: What are you training these people for, and what is the future?

Mr. Daniels: Part of the work is definitely tied to the diamond mining industry, the underground mining and so on. Aurora College delivers a number of training programs that prepare

M. Daniels : Oui, le Collège Aurora offre un programme de premier cycle en collaboration avec l'Université de la Saskatchewan.

Le sénateur Nancy Ruth : Est-ce pour tous les niveaux d'enseignement, ou seulement pour les choses liées au développement de la petite enfance?

M. Daniels : C'est un programme d'enseignement de la maternelle à la neuvième année.

Le sénateur Nancy Ruth : Parmi les étudiants qui s'inscrivent au programme, combien sont des Autochtones ou parlent une langue autochtone?

M. Daniels : La majeure partie des étudiants qui s'inscrivent au programme sont des Autochtones. On parle d'environ 90 p. 100. Ce n'est pas un programme exclusif. Il est ouvert à tous les étudiants du Nord. En plus des étudiants qui participent au programme de formation des enseignants au Collège Aurora, certains de nos étudiants qui choisissent de suivre un programme de formation des enseignants ailleurs au pays.

Le sénateur Nancy Ruth : J'ai une hypothèse — n'hésitez pas à me corriger — selon laquelle en matière d'emploi, le secteur des services est un employeur important dans les T.N.-O. Est-ce exact?

M. Daniels : Le gouvernement est le principal employeur des Territoires du Nord-Ouest. Il y a beaucoup d'emplois dans l'industrie minière et dans le secteur des transports aussi. Le tourisme est un autre secteur important.

Le sénateur Nancy Ruth : J'ai entendu dire que le gouvernement des T.N.-O avait demandé que 10 p. 100 des diamants soient taillés et polis dans les T.N.-O et qu'on avait fait venir des Arméniens ou des gens pour enseigner la taille et le polissage des diamants, mais que cela n'avait pas eu le succès escompté. Est-ce le cas, et si oui, savez-vous pourquoi cela n'a pas fonctionné?

M. Daniels : Nous avons signé plusieurs ententes avec des entreprises de taille et de polissage qui se sont installées aux Territoires du Nord-Ouest. Une partie du problème est lié au coût de la vie dans les Territoires du Nord-Ouest et à essayer de verser aux travailleurs un salaire décent tout en s'assurant que le coût du produit fini est concurrentiel sur le marché international. Très souvent, les entreprises constatent qu'elles peuvent faire le travail à un coût beaucoup moins élevé ailleurs dans le monde.

Le sénateur Nancy Ruth : Dans les T.N.-O, combien d'autres tentatives a-t-on faites pour attirer des entreprises qui œuvrent dans un secteur autre que celui des services et qui pourraient connaître du succès? Je tourne autour de la question suivante : dans quel but offrez-vous de la formation à ces personnes, et à quoi ressemble l'avenir?

M. Daniels : Le travail est certainement en partie lié au secteur d'extraction des diamants, à l'exploitation minière souterraine, et le reste. Le Collège Aurora offre un certain nombre de

people to enter the mining profession. We have a memorandum of understanding with the diamond mines in an effort to recruit, retain and attract more northerners into the mining profession.

Socio-economic agreements have been signed between the Government of the Northwest Territories and the mining companies. The Aboriginal governments have signed similar types of agreements with the mining companies. These are largely intended to encourage employment and business development that support the mining industry.

The other major initiative that is definitely on our horizon is the prospect of a Mackenzie Valley gas pipeline. That is some years away yet. However, we would undertake a similar approach to that taken with the development of mines, in that we would pursue agreements with the developers to ensure that northerners benefit from this from an employment standpoint as well as from the perspective of a business development opportunity.

Senator Nancy Ruth: Let me get this picture: Without the natural resources, there is no way for business to grow. The government makes these arrangements, whether it is pipelines, diamond mines or the old gold mines, to benefit the population of the Northwest Territories. However, to grow a tax base that could be based on small businesses, it will not be on pizza parlours.

Mr. Daniels: One of the challenges we face is finding ways to increase our own tax revenues in the NWT, especially in the last couple of years with the downturn in the global economy. It has affected our ability to generate increased tax revenues.

Senator Nancy Ruth: They are lucky to have you as a deputy minister. It is tough.

Mr. Daniels: Thank you.

Senator Lovelace Nicholas: Welcome. You mentioned in your transcript that you had 20 challenges, and you just named a few. We have heard from many Aboriginal witnesses. They always mention a 2 per cent cap. I do not know if that applies in your area. However, if it does, and if it were lifted, would it increase the students' graduation rates or improve your schools?

Mr. Daniels: Thank you for the question. The 2 per cent issue is not one that affects us in the NWT. I understand that the 2 per cent cap is more directed to the schools on reserves and through the bands. Therefore, it is not one that affects us in the Northwest Territories.

Senator Lovelace Nicholas: Within the 33 communities that you mentioned, how many schools are successful with the rate of students attending and how many are not? Also, what are the reasons?

programmes de formation qui préparent les gens à travailler dans le secteur minier. Nous avons un protocole d'entente avec les mines de diamants en vue de recruter, de retenir et d'attirer plus de gens du Nord dans l'industrie.

Des accords socio-économiques ont été signés entre le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les sociétés minières. Les gouvernements autochtones ont aussi signé des accords de ce genre avec les sociétés minières. L'objectif est surtout de favoriser la création d'emplois et le développement des entreprises qui soutiennent l'industrie minière.

L'autre projet important qui se dessine, sans aucun doute, est la construction possible du pipeline de la vallée du Mackenzie. Cela ne se fera pas avant quelques années. Toutefois, nous aimerions adopter une démarche semblable à celle du développement des mines, c'est-à-dire que nous allons essayer de conclure des accords avec les promoteurs pour que cela se traduise en emplois et en occasions d'affaires qui profiteront aux gens du Nord.

Le sénateur Nancy Ruth : Permettez-moi de comprendre. Sans ressources naturelles, les entreprises ne peuvent se développer. Le gouvernement conclut ces ententes, que ce soit pour le pipeline, les mines de diamants ou les anciennes mines d'or, pour qu'en bénéficie la population des Territoires du Nord-Ouest. Cependant, accroître une assiette fiscale fondée sur les petites entreprises ne se fera pas avec des pizzerias.

M. Daniels : Un des défis que nous devons relever est de trouver des façons d'augmenter nos recettes fiscales; ce fut particulièrement le cas ces deux dernières années en raison du ralentissement de l'économie mondiale. Cela a eu une incidence sur notre capacité d'augmenter nos recettes fiscales.

Le sénateur Nancy Ruth : C'est une chance pour les T.N.-O de vous avoir comme sous-ministre. C'est une situation difficile.

M. Daniels : Merci.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Bienvenue. Dans votre mémoire, vous avez parlé de 20 défis, et vous venez d'en nommer quelques-uns. Beaucoup d'Autochtones sont venus témoigner. Chaque fois, on nous a parlé d'un plafond de 2 p. 100. Je ne sais pas si cela s'applique à votre région. Toutefois, si c'est le cas, et si on l'augmentait, cela permettrait-il d'augmenter le taux de diplomation des élèves ou d'améliorer vos écoles?

M. Daniels : Je vous remercie de la question. La question des 2 p. 100 ne touche pas les T.N.-O. Je crois comprendre que ce plafond concerne davantage les écoles des réserves et passe par les conseils de bande. Par conséquent, les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas touchés par cette mesure.

Le sénateur Lovelace Nicholas : Dans les 33 collectivités dont vous avez parlé, combien d'écoles connaissent du succès par rapport au taux de fréquentation des élèves et combien échouent? Aussi, savez-vous pourquoi?

Mr. Daniels: We are seeing increased levels of success, and part of where we are seeing that is in our smaller communities and among our Aboriginal students. That is where there is the most significant growth and the most graduates from high school.

The primary factor in that increased success in recent years has been a policy that the government of the Northwest Territories implemented in the mid-1990s. Until then, we continued to operate a residential school system in the Northwest Territories. At that time, there was a decision by the government to no longer operate residential schools and to bring education up to grade 12 in the communities to the greatest extent possible. Nearly all of our schools now offer a full grade 12 program. Of the 33 communities, we still have 5 or 6 that do not have a full grade 12 program. Because some of the smaller communities do not have enough of a student body, students there will attend school within the region in a larger centre. They would be home-boarded with houseparents rather than in a residential school environment.

That has been the most significant factor in the change that we have been seeing in recent years. It is very promising. We still have many things that we want to do to improve the system. However, we believe that we are on the right track.

Senator Demers: Thank you for being here, Mr. Daniels. You mentioned student attendance. Is there a lack of motivation for these young men and women as they get older because they do not see a future for themselves? Are they asking themselves if it is so important to go to school, and if they go to school, what will they get out of it? Is that a fair question to you?

Mr. Daniels: That is certainly a factor. Many complex factors are at play that affect student attendance such as the lack of economic opportunity in some of the smaller communities. Limited employment opportunities can certainly be discouraging for families and for young children if they do not see what the payoff is in the long run.

Senator Hubley: Thank you for being here. I apologize for not being present at the full hearing. My question concerns the educational gap. I hope that has not been asked.

In 2004, the Auditor General reported that it would take 18 years to close the gap in the educational attainment levels of First Nations students and their Canadian counterparts.

Does that same gap exist in the Northwest Territories?

Mr. Daniels: We have a gap in education outcomes between Aboriginal and non-Aboriginal students. We have made significant progress. I like to be optimistic and think that it will not take 18 years. We can close that gap in a much shorter period of time.

We need to do a number of things to close that gap. Some of it starts with our early childhood programs and a very strong focus on literacy. Part of it is focused on building strong relationships between the schools, parents, families and other people in the

M. Daniels : Nous observons des niveaux accrus de réussite scolaire, et c'est dans les petites collectivités et chez les élèves autochtones que nous le constatons. C'est là qu'est la plus forte croissance et d'où proviennent la majorité des diplômés du secondaire.

Ces dernières années, le principal facteur de l'augmentation de la réussite scolaire est une politique mise en œuvre par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le milieu des années 1990. Jusque-là, nous avons continué à exploiter un système de pensionnats. À cette époque, le gouvernement a décidé de fermer les pensionnats et d'offrir des classes allant jusqu'à la 12^e année dans les collectivités, dans la mesure du possible. Presque toutes nos écoles offrent maintenant le programme complet. Des 33 collectivités, seulement cinq ou six ne l'offrent pas. Étant donné qu'il n'y a pas assez d'élèves dans certaines des plus petites collectivités, les élèves sont envoyés dans une école d'un grand centre de la région. Ils vivent en milieu familial plutôt qu'au pensionnat.

C'est le facteur le plus important du changement survenu ces dernières années. C'est très prometteur. Nous avons encore beaucoup à faire pour améliorer le système. Cependant, nous croyons que nous sommes sur la bonne voie.

Le sénateur Demers : Je vous remercie d'être ici, monsieur Daniels. Vous avez parlé de l'assiduité des élèves. En vieillissant, ces jeunes — tant les garçons que les filles — manquent-ils de motivation parce qu'ils considèrent qu'ils n'ont pas d'avenir? Se demandent-ils pourquoi il est si important d'aller à l'école et, s'ils y vont, ce qu'ils en retireront? Est-ce une question qui vous semble pertinente?

M. Daniels : C'est certainement un facteur. Beaucoup de facteurs complexes entrent en jeu et ont une incidence sur l'assiduité des élèves, comme l'absence de perspectives d'emplois dans certaines des plus petites collectivités. Cela peut certainement être décourageant pour les familles et les jeunes enfants s'ils ne comprennent pas que la récompense vient à long terme.

Le sénateur Hubley : Je vous remercie d'être ici. Je m'excuse de ne pas avoir assisté à toute la séance. Ma question porte sur l'écart du niveau de scolarité. J'espère qu'on ne vous l'a pas déjà posée.

En 2004, la vérificatrice générale a indiqué qu'il faudrait 18 ans pour combler l'écart du niveau de scolarité qui existe entre les élèves des Premières nations et ceux du reste du Canada.

Le même écart existe-t-il dans les Territoires du Nord-Ouest?

M. Daniels : Il y a un écart dans les résultats scolaires des Autochtones et des non-Autochtones. Nous avons fait d'énormes progrès. Je préfère être optimiste et penser que cela ne prendra pas 18 ans. Nous pouvons réduire cet écart en beaucoup moins de temps.

Pour y arriver, nous devons faire plusieurs choses. Il faut d'abord commencer par nos programmes de la petite enfance et mettre un très fort accent sur l'alphabétisation. Ensuite, nous devons nous concentrer sur l'établissement de liens solides entre

community so that it is seen as a shared responsibility. Everyone has a role to play and everyone has a stake in improving the education outcomes of Aboriginal students.

It is not just good for the Aboriginal students themselves. It makes good economic and business sense for us in the Northwest Territories and for us as a nation.

Senator Hubley: How do you assess the closing of that gap? Are tests done on all Canadian children as well as those in the Northwest Territories?

Mr. Daniels: There is nothing at the national level. The provinces and territories participate in some international tests, but not all of them.

We assess it by looking at our graduation numbers between Aboriginal and non-Aboriginal students, and we see that gap. In 2004, we introduced some standardized testing because we knew that to wait until grade 12 would be late to examine the differences. We introduced exams that are borrowed from the Government of Alberta because much of our curriculum is founded on the Alberta system.

We introduced the Alberta Achievement Tests, which test language arts and math abilities in students in grades 3, 6 and 9. We are seeing those differences in the education outcomes as early as those grade levels.

Another assessment tool that we have put in place is the functional grade level assessment. This is really an assessment that is driven by teachers who make a determination on where students are performing compared to where they can be expected to be performing at that age level.

We make those comparisons. We use that data to determine what the education gap is, and we do see those gaps occurring at a very early age with students in our system.

Senator Hubley: To follow-up on the diamond mines, do they contribute to the education system through scholarships, infrastructure, et cetera? Is that part of their corporate responsibility?

Mr. Daniels: Part of it is that they have impact benefit agreements with the Aboriginal governments in the areas where the diamond mines are located. They have provided some resources to the Aboriginal governments. We are not party to those agreements, but I know some of the Aboriginal governments have used some of that money to set up scholarships, for example, to help students in school, as well as at the post-secondary level.

The diamond mines have also supported literacy. One of the diamond companies, for example, provides books to help support child and family literacy programs and makes books available to families. Others have supported infrastructure for the schools,

les écoles, les parents, les familles et les autres personnes dans la collectivité pour que l'on considère cela comme une responsabilité partagée. Chacun a un rôle à jouer et tous ont intérêt à améliorer les résultats scolaires des élèves autochtones.

Cela ne s'applique pas seulement aux élèves autochtones. Pour les habitants des Territoires du Nord-Ouest — et comme nation — c'est donc logique, tant sur le plan économique que commercial.

Le sénateur Hubley : Comment évaluez-vous le rétrécissement de cet écart? Fait-on passer des examens à tous les enfants canadiens ainsi qu'à ceux des Territoires du Nord-Ouest?

M. Daniels : Il n'y a rien à l'échelle nationale. Les provinces et les territoires — pas tous, cependant — ont participé à des examens à l'échelle internationale.

Nous l'évaluons en comparant le nombre de diplômés chez les élèves autochtones et non autochtones, et nous constatons cet écart. En 2004, nous avons mis en œuvre des examens normalisés car nous savions qu'attendre jusqu'à la 12^e année serait un peu tard pour examiner les différences. Ces examens sont ceux du gouvernement de l'Alberta, parce que notre programme est fondé en grande partie sur celui de cette province.

Nous avons mis en œuvre les Alberta Achievement Tests, qui évaluent les connaissances linguistiques et les aptitudes en mathématiques chez les élèves de troisième, sixième et neuvième années. Les différences dans les résultats scolaires sont alors déjà perceptibles.

Un autre outil d'évaluation que nous avons mis en place est l'évaluation fonctionnelle en fonction du niveau scolaire. Il s'agit essentiellement d'une évaluation faite par les enseignants, qui déterminent à quel niveau de performance se situent les élèves par rapport à la moyenne pour ce groupe d'âge.

Nous faisons ces comparaisons. Nous utilisons ces données pour déterminer l'écart scolaire, et nous constatons que ces lacunes apparaissent à un très jeune âge chez les élèves de notre réseau scolaire.

Le sénateur Hubley : Pour faire un suivi concernant les mines de diamants, les sociétés minières appuient-elles le réseau scolaire par l'octroi de bourses, la construction d'infrastructures, et cetera? Cela fait-il partie de leur responsabilité sociale?

M. Daniels : Un des aspects est que les sociétés ont conclu des ententes sur les retombées avec les gouvernements autochtones dans les régions où se trouvent les mines de diamants. Elles ont fourni des ressources aux gouvernements autochtones. Nous ne sommes pas une partie intéressée dans ces accords, mais je sais que certains gouvernements autochtones ont utilisé une partie de cet argent pour mettre en place des bourses d'études, par exemple, afin d'aider les élèves des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.

Elles ont également soutenu l'alphabétisation. Par exemple, une de ces sociétés fournit des livres pour soutenir les programmes d'alphabétisation pour les enfants et les familles et leur donne accès à des livres. D'autres ont soutenu les programmes

including a centre for careers in trades and technology in Yellowknife that helps prepare students to acquire skills that they might use either in the diamond industry or to pursue trades.

The Deputy Chair: Before we proceed to Senator Raine, I would like to ask a supplementary question about the education gap. Do you see any gender differences in high school completion rates?

Mr. Daniels: The last year I have data on that shows some slight differences. Females are definitely finishing school at a higher rate than males; about 55 per cent of the graduates in 2009 were female. We also see that when looking at post-secondary enrolment numbers. We see that females are attending school at a higher rate than males.

The Deputy Chair: Could the difference in the post-secondary rates be attributed to, for example, the teacher education program, where teachers seem to be mostly females rather than males?

Mr. Daniels: Aurora College delivers a number of programs, and teacher education is one of them; social work is another program that tends to be dominated by females. Nursing is another program that is available through Aurora College, so those three might influence some of our numbers.

Senator Raine: What you are facing in the Northwest Territories is quite different from any other jurisdiction in Canada because not only do you have a vast land with one small city, Yellowknife, and many communities of varying sizes and distances, but you are also teaching Aboriginal and non-Aboriginal people in the same classrooms. To find a curriculum and match it up to inspire them to succeed must be very challenging.

Mr. Daniels: One of our biggest challenges is meeting the different needs of students. Our communities tend to be quite inclusive, regardless of people's backgrounds. Whether they are Dene, Metis, Inuit or non-Aboriginal, because our communities are small, for the most part, people tend to identify as members of the community rather than as members of a particular group. However, in our efforts to do such things as helping to revitalize Aboriginal languages, it sometimes can become a challenge when we have small numbers in a particular school or in a particular region.

Senator Raine: We had a presenter about five or six months ago, who talked about the need for curriculum development that is relevant, especially in the remote areas, one that talks about the learning that comes from outside the school and gives value to that. That learning would come from the elders or from people learning the traditional way of living, art and all of these things. Is there any way to integrate that into your education programs?

d'infrastructures pour les écoles, dont un centre de métiers et de technologie à Yellowknife qui prépare les étudiants à acquérir des compétences qu'ils pourront utiliser dans l'industrie du diamant ou pour apprendre un métier.

La vice-présidente : Avant de passer au sénateur Raine, je voudrais poser une question supplémentaire sur l'écart scolaire. Voyez-vous des différences entre les sexes dans les taux de réussite au secondaire?

M. Daniels : Les dernières données annuelles à ma disposition indiquent qu'il y a de faibles écarts. De toute évidence, il y a plus de filles qui terminent leurs études que de garçons; en 2009, environ 55 p. 100 des diplômés étaient des filles. C'est aussi ce qu'on observe pour les taux d'inscription au niveau postsecondaire. On constate que plus de filles que de garçons fréquentent l'école.

La vice-présidente : La différence dans les taux au postsecondaire pourrait-elle être attribuable, par exemple, au programme de formation des enseignants, où l'on semble trouver plus de femmes que d'hommes dans l'enseignement?

M. Daniels : Le Collège Aurora offre plusieurs programmes, dont la formation des enseignants. Le travail social est un autre programme qui est à prédominance féminine. Il y a aussi un programme en soins infirmiers. Donc, tous les trois pourraient avoir une incidence sur certains de nos chiffres.

Le sénateur Raine : La situation que vous vivez dans les Territoires du Nord-Ouest est très différente de celle qui prévaut dans n'importe quelle autre région du Canada. Non seulement vous avez un vaste territoire où il n'y a qu'une petite ville — Yellowknife — et de nombreuses collectivités de différentes tailles, toutes plus ou moins éloignées, mais vous offrez aussi, dans les mêmes classes, des cours aux Autochtones et aux non-Autochtones. Créer un programme et faire en sorte qu'il inspire les élèves à vouloir réussir doit être très difficile.

M. Daniels : Un de nos plus grands défis est de satisfaire aux besoins différents des élèves. Nos collectivités ont tendance à être assez inclusives, quelle que soit l'origine des gens. Parce que nos collectivités sont petites, pour la plupart, les gens ont tendance à se considérer comme des membres d'une collectivité plutôt que d'un groupe en particulier, qu'ils soient des Déné, des Métis, des Inuits ou des non-Autochtones. Cependant, dans nos efforts pour faire des choses comme aider à revitaliser les langues autochtones, cela peut parfois être un problème quand on se trouve dans une situation où, dans une école ou dans une région donnée, il n'y a que très peu d'élèves.

Le sénateur Raine : Il y a environ cinq ou six mois, un témoin nous a parlé de la nécessité de créer des programmes pertinents, particulièrement dans les régions éloignées, où l'on aborde et valorise la question de l'apprentissage provenant de l'extérieur de l'école. Il s'agirait d'une formation offerte par des aînés ou des personnes qui apprennent à connaître le mode de vie traditionnel, l'art et toutes ces choses. Est-il possible d'intégrer cela dans vos programmes de formation?

Mr. Daniels: We definitely do that in a number of different ways. In the NWT, we have the Dene Kede curriculum, which is an attempt to infuse the Dene culture into our overall approach for various curricula that we use. We also have another curricula, Inuuqatigiit, designed more for the Inuit students. Therefore, we have those two curricula frameworks that we use.

We are doing a lot of work to develop an Aboriginal language curriculum; we have a bit of work yet to do on that. We have a couple of regions that have been piloting an Aboriginal language curriculum on a trial basis, and we hope to build off those initiatives.

We also have a particular graduation requirement. I mentioned earlier that much of our curriculum follows the Alberta system, and students that graduate from high school have to write Alberta departmental exams to graduate. One of the unique aspects of our graduation requirement is that students have to complete a northern studies course in high school to graduate. That northern studies course is meant to ensure that every student has some understanding and knowledge of the Northwest Territories, including the Aboriginal cultures.

Senator Raine: That is a very important thing to be doing because there are many things happening in the Northwest Territories right now with the MacKenzie Valley pipeline. Many studies are happening to analyze the watersheds and how they are being protected, along with the biology, zoology and geology.

That requires post-secondary education, but if it can be related to people who live on the land and can appreciate the indigenous knowledge that they have, then you can perhaps inspire some people to become involved in that. Is that happening?

Mr. Daniels: Yes, a number of our schools do many on-the-land programs. Many schools will take students out on the land and have elders from the communities or other Aboriginal people from the community who are deemed to have a lot of knowledge about the land and the culture so that students have a chance to be on the land.

It also gives students an opportunity to demonstrate that they have other sources of knowledge from their own experiences with their families so that the educators can appreciate that students do have a knowledge base. Maybe it is not always reflected in some of the academic requirements of the schools, but the students do have a knowledge base that is meaningful for their communities and their cultures.

Senator Raine: This is a little off topic, but I remember in my own education having a teacher who was an older man, probably 20 years older than all the other teachers, but he had spent some time in the North. We would deviate from the curriculum all the time as he would tell us stories about the North and how vast it

M. Daniels : Nous le faisons certainement de plusieurs façons. Dans les T.N.-O, nous avons le programme Déné Kede, dans lequel on tente d'intégrer la culture des Dénés dans l'approche globale de nos différents programmes. Nous avons également un autre programme, Inuuqatigiit, conçu spécifiquement pour les élèves inuits. Donc, nous avons recours à ces deux programmes.

Nous faisons beaucoup de travail pour élaborer un programme en langue autochtone. Il nous en reste encore un peu à faire. Deux ou trois régions ont participé à un projet pilote en langue autochtone, et nous espérons en tirer des leçons qui nous aideront à progresser.

Nous avons aussi une exigence particulière pour l'obtention du diplôme. J'ai déjà mentionné que beaucoup de nos programmes d'études sont fondés sur le système albertain. Pour obtenir leur diplôme, les élèves qui terminent leurs études secondaires doivent passer les examens du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Ils doivent aussi, au secondaire, suivre un cours en études nordiques. Voilà un des aspects uniques de cette exigence. L'objectif de ce cours d'études nordiques est de s'assurer que chaque élève a une compréhension et une connaissance des Territoires du Nord-Ouest, et cela inclut les cultures autochtones.

Le sénateur Raine : C'est une chose très importante à faire parce qu'il se passe actuellement beaucoup de choses dans les Territoires du Nord-Ouest par rapport au pipeline de la vallée du Mackenzie. De nombreuses études sont en cours pour analyser les bassins hydrologiques et apprendre à les protéger; il y a aussi des études biologiques, zoologiques et géologiques.

Pour cela, il faut des études postsecondaires. Mais si on peut établir un lien avec les gens qui vivent sur ces terres et tenir compte des connaissances traditionnelles des Autochtones, cela pourrait inciter certaines personnes à vouloir y participer. Est-ce ce qui se passe?

M. Daniels : Oui. Plusieurs de nos écoles offrent beaucoup de cours sur le terrain. Beaucoup d'écoles amènent les élèves sur le terrain et font appel aux aînés ou à d'autres Autochtones de la collectivité qui sont reconnus comme ayant une très bonne connaissance de ce milieu et de cette culture. Ainsi, les élèves ont l'occasion d'aller sur le terrain.

Les élèves ont également l'occasion de démontrer qu'ils possèdent d'autres sources de connaissance découlant de leur propre expérience familiale. Ainsi, les enseignants peuvent constater que les élèves possèdent effectivement une base de connaissances. Les exigences scolaires de certaines écoles n'en tiennent peut-être pas compte, mais les élèves possèdent effectivement une base de connaissances qui est significative pour leur collectivité et leur culture.

Le sénateur Raine : Je m'éloigne un peu du sujet, mais je me souviens d'avoir eu, au cours de mon éducation, un professeur plus âgé, un homme ayant probablement 20 ans de plus que tous les autres professeurs, mais qui avait passé un certain temps dans le Nord. Il s'écartait constamment du programme d'études en

was and what the people and the land were like. He painted a picture for me, as someone who lived six miles from the U.S. border, that I still find intriguing.

It is important to have the people who are out there doing things also to be involved in education. Does your education training program welcome people who have had a career in other fields to become teachers?

Mr. Daniels: Yes, it does. The teacher education program is open to anyone who wants to enter. They have to meet certain academic requirements to complete the degree program. However, we are open to people from different walks of life to work in our school system.

Sometimes it is a difficult to recruit a teacher with a particular background. Therefore, we are able to provide a specialized certificate that recognizes the unique skills that someone can bring to the classroom. If they are not a trained educator, they will often be matched up with a certified teacher to work in our schools.

Senator Raine: That is great. You have to get creative to get the right people in place.

Mr. Daniels: That is correct.

Senator Raine: Thank you. We certainly find it fascinating and hope our report can add to it.

In the recent budget, it was just announced that there would be a forgiveness of student loans for doctors and nurses willing to relocate in remote areas. Do you think that could be used in the education field as well as a way to entice more teachers, or is it better to grow your own?

Mr. Daniels: Our focus is on trying to grow our own, not only for the stability factor but also to ensure that our education system reflects the culture of our communities.

Offering incentives for people to go into remote or isolated communities is always something that we welcome. It is a part of something that we do ourselves through our own NWT Student Financial Assistance Program. We have a series of grants and loans available to students who want to attend post-secondary education. Some of those loans are forgivable if people come back to the Northwest Territories. The rate of forgiveness is higher for students if they go into our more isolated communities.

Senator Nancy Ruth: When you said “access to Internet,” what, in its broadband complexities, were you thinking of? How does that relate to education?

nous racontant des histoires à propos du Nord, de son immensité et de sa population. Pour moi qui vivais à six milles de la frontière américaine, il brossait un tableau qui, aujourd’hui encore, m’intrigue.

Il est important que les gens qui accomplissent des choses là-bas participent également à l’éducation. Votre programme de formation des enseignants accueille-t-il des gens qui ont fait carrière dans d’autres domaines?

M. Daniels : Oui. Le programme de formation des enseignants est ouvert à tous ceux qui souhaitent le suivre. Pour obtenir leur diplôme, les participants doivent satisfaire à certaines exigences. Cependant, nous invitons des gens de tous les horizons à venir travailler dans notre système scolaire.

Parfois, il est difficile de recruter un professeur ayant certaines connaissances. Par conséquent, nous sommes en mesure d’accorder des certificats spécialisés qui reconnaissent les compétences particulières que des personnes peuvent enseigner aux élèves. Si elles n’ont pas reçu une formation d’enseignant, elles sont souvent secondées par des enseignants certifiés lorsqu’elles travaillent dans nos écoles.

Le sénateur Raine : C’est formidable. Il faut être créatif pour affecter les bonnes personnes à ce travail.

M. Daniels : C’est exact.

Le sénateur Raine : Merci. Nous trouvons cette question fascinante, et nous espérons que notre rapport pourra y apporter des solutions.

Dans le récent budget, on a annoncé que les médecins et les infirmières qui étaient prêts à déménager dans des endroits éloignés seraient dispensés de rembourser leurs prêts aux étudiants. Pensez-vous qu’une mesure semblable pourrait être utilisée également dans le domaine de l’éducation afin d’attirer un plus grand nombre d’enseignants, ou est-il préférable que vous développiez vos propres ressources?

M. Daniels : Nous nous efforçons surtout de développer nos propres ressources, non seulement pour assurer leur stabilité, mais aussi pour veiller à ce que notre système d’éducation témoigne de la culture de nos collectivités.

Nous voyons toujours d’un bon œil les mesures qui visent à inciter les gens à déménager dans des collectivités éloignées ou isolées. C’est en partie ce que nous faisons nous-mêmes dans le cadre du programme d’aide financière aux étudiants des Territoires du Nord-Ouest. Nous offrons aux étudiants qui veulent faire des études postsecondaires un ensemble de bourses et de prêts. Certains de ces prêts peuvent faire l’objet de dispenses de remboursement si les gens reviennent dans les Territoires du Nord-Ouest. La mesure dans laquelle les étudiants sont dispensés de rembourser augmente en fonction de l’isolement des collectivités dans lesquelles ils vont s’établir.

Le sénateur Nancy Ruth : Lorsque vous parliez de « l’accès à Internet », à quelles complications des services à large bande pensiez-vous? Qu’est-ce que cela a à voir avec l’éducation?

Mr. Daniels: To have fibre optics would be a challenge because of our geography. We must find other ways of ensuring that we have access to the Internet. In many areas of the country, the graphics nature of education requires a lot of bandwidth capacity for students requiring courses or resources through the Internet. With limited bandwidth capacity, that access to upload or download information can be slow or delayed. It can be frustrating to a student or an educator who uses those tools to supplement what they are doing in a classroom environment.

The bigger use I see is that of possibly helping our smaller communities where we might not be able to hire teachers who have a specialist background. However, in using the Internet, that teacher might be able to access someone with that specialty in another region or even another part of the country.

Senator Nancy Ruth: What can be done to give you enough access for downloading?

Mr. Daniels: It requires some investment in improving the overall Internet infrastructure.

Senator Nancy Ruth: Are you talking about the satellite end of it?

Mr. Daniels: That is part of it. Another part of it is ensuring that we have more access to the pipe running the Internet. We have some access now, but it is limited. Finding ways to increase that accessibility is of primary interest to us.

Senator Campbell: I find this Internet issue fascinating. I have spent a lot of time in the Northwest Territories — Resolute Bay, Igloolik and the Arctic. They have Internet in Alert Bay, which is the end of the earth and then a little bit beyond that. If we have Internet in Alert Bay, why could we not we have the same for the Northwest Territories, Nunavut and the Yukon? I do not understand what the difficulty is. It would seem that we already have the physical capacity. As you describe it, it is like a pipeline. All that you want to do is to have a tap that goes to the Northwest Territories.

Mr. Daniels: The challenge is cost. Certainly a number of communities have Internet access in the NWT. Others have less reliable access because the routing of the traffic through a pipe is a challenge. We have one pipe for our Internet traffic with the Government of the Northwest Territories. We access that pipe on a shared basis between our education system, health system and all the other government departments. Therefore, the schools are trying to access that pipe. It is a matter of ensuring that we have enough resources to expand that pipe or finding ways of speeding up the access. For those communities that do not have the high-speed Internet infrastructure in place, it is a challenge.

M. Daniels : En raison de notre géographie, il serait difficile d'installer des fibres optiques. Nous devons trouver d'autres moyens d'assurer l'accès à Internet. Dans de nombreuses régions du pays, les étudiants qui suivent des cours par Internet ou qui utilisent Internet pour accéder à des ressources ont besoin d'une bande très large en raison de la nature imagée de l'enseignement. Si la largeur de bande est limitée, le téléchargement des renseignements vers l'amont ou vers l'aval peut être ralenti ou retardé. Cela peut causer beaucoup de frustrations aux étudiants et aux enseignants qui emploient ces outils pour compléter ce qu'ils font en classe.

Ce que j'envisage surtout, c'est la possibilité d'aider nos plus petites collectivités où il se peut que nous ne puissions pas embaucher des enseignants ayant des connaissances spécialisées. Toutefois, à l'aide d'Internet, un professeur pourrait être en mesure de consulter une personne d'une autre région ou même d'une autre partie du pays qui possèdent ces connaissances.

Le sénateur Nancy Ruth : Qu'est-ce qui peut être fait pour vous fournir une bande assez large pour vos téléchargements?

M. Daniels : Il faudrait investir pour améliorer l'infrastructure globale d'Internet.

Le sénateur Nancy Ruth : Parlez-vous de l'accès par satellite?

M. Daniels : Cela fait partie de la solution. L'autre partie de la solution consiste à veiller à ce que nous ayons un meilleur accès aux canalisations qui composent Internet. À l'heure actuelle, nous y avons accès dans une certaine mesure, mais cet accès est limité. Il est très important pour nous de trouver des moyens d'accroître cet accès.

Le sénateur Campbell : Ce problème concernant Internet m'intrigue. J'ai passé beaucoup de temps dans les Territoires du Nord-Ouest — à Resolute Bay, à Igloolik et dans l'Arctique. Ils ont accès à Internet à Alert Bay, qui se trouve un peu plus loin que le bout du monde. Si c'est possible à Alert Bay, pourquoi les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon ne bénéficient-ils pas du même accès? Je ne comprends pas en quoi consiste la difficulté. Il semblerait que nous sommes déjà en mesure d'offrir ce service. Comme vous l'avez décrit, cela ressemble à des canalisations. Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un raccordement qui se rende dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. Daniels : Le problème, c'est le coût. Il est vrai qu'un certain nombre de collectivités des Territoires du Nord-Ouest ont accès à Internet. Cependant, l'accès d'autres collectivités est moins fiable, car il est difficile d'acheminer tout le trafic au moyen d'un seul raccordement. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dispose d'un seul raccordement pour gérer les échanges sur Internet. Le système d'éducation, le système de santé et tous les autres ministères se partagent cet accès. Par conséquent, les écoles tentent d'accéder à ce raccordement. Il faut s'assurer que nous disposons des ressources nécessaires pour élargir ce raccordement, ou il faut trouver des moyens d'accélérer l'accès. Les collectivités qui n'ont pas l'infrastructure nécessaire pour offrir un service Internet à haute vitesse éprouvent des difficultés.

Senator Campbell: One of the issues we have is, of course, the sovereignty of the North. It is a big issue for all Canadians. If that is in fact true, then your population is way more important to us, not by virtue of size, but by virtue of geography. It would seem that getting that pipe to not only the Northwest Territories but also Nunavut and the Yukon would be cost-effective at the end of the day. Would you agree with that?

Mr. Daniels: In the long run, it would be a very effective approach for improving accessibility to services such as education, key government services or other services for the private sector.

Senator Campbell: Could you give me an estimate? You say that the major issues have to do with attendance. How big of an effect would having proper Internet access for students be on the overall number?

Mr. Daniels: It would become more important as students move into the higher grades, not so much at the elementary or primary grades. However, the big gain would be for the more advanced courses where it is difficult to hire the teachers with the right teaching specialization.

The Deputy Chair: Mr. Daniels, on behalf of all members of the committee, I thank you for presenting some insights and information about what is happening in the Northwest Territories. You have provided us with valuable information on some of the challenges and solutions. We thank you for that.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Campbell : L'un de nos problèmes, c'est, bien entendu, la souveraineté du Nord. C'est un gros problème pour tous les Canadiens. Et, si c'est le cas, votre population revêt une importance beaucoup plus grande pour nous, non en raison de sa taille, mais en raison de son lieu de résidence. Il me semble que prolonger ces canalisations non seulement jusqu'aux Territoires du Nord-Ouest, mais aussi jusqu'au Nunavut et jusqu'au Yukon, serait rentable en fin de compte. Êtes-vous d'accord avec ce que je dis?

M. Daniels : À long terme, cette approche serait très efficace pour améliorer l'accès à des services tels que ceux offerts par le système d'éducation, les principaux ministères et le secteur privé.

Le sénateur Campbell : Pourriez-vous m'indiquer approximativement quel effet cela aurait? Vous dites que les principaux problèmes sont liés à la fréquentation scolaire. Si vos élèves bénéficiaient d'un accès Internet adéquat, quelle incidence cela aurait-il sur leur nombre total?

M. Daniels : Cela prendrait de l'importance au fur et à mesure que les élèves progresseraient vers les années supérieures, mais pas tellement au primaire. Toutefois, on en profiterait surtout dans le cas des cours avancés où il est difficile d'embaucher des professeurs spécialisés dans le bon domaine.

La vice-présidente : Monsieur Daniels, au nom de tous les membres du comité, je vous remercie de nous avoir renseignés un peu sur ce qui se passe dans les Territoires du Nord-Ouest. Vous nous avez fourni des renseignements précieux sur certains des problèmes et certaines des solutions, et nous vous en remercions.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, March 22, 2011

Walpole Island First Nation:

E. Rex Isaac, Band Councillor, Portfolio: Education.

Wednesday, March 23, 2011

Government of the Northwest Territories:

Dan Daniels, Deputy Minister, Department of Education, Culture and Employment.

TÉMOINS

Le mardi 22 mars 2011

Première nation de Walpole Island :

E. Rex Isaac, conseiller de bande, Portefeuille : Éducation.

Le mercredi 23 mars 2011

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :

Dan Daniels, sous-ministre, ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi.